

**Quatorzième session**

La Haye, 18-26 novembre 2015

**Désignation des membres de la
Commission consultative pour l'examen des candidatures****Note du Secrétariat**

Par résolution ICC-ASP/9/Res.5¹, l'Assemblée s'est félicitée du rapport² adopté par le Bureau conformément au paragraphe 25 de la résolution ICC-ASP/9/Res.3 et a adopté les recommandations qui y figurent. Elle a également demandé au Bureau de démarrer le processus de préparation de l'élection, par l'Assemblée des États Parties, des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale, conformément au mandat de la Commission consultative.

Aux termes de l'alinéa 4 c) de l'article 36 du Statut de Rome :

« c) L'Assemblée des États Parties peut décider de constituer, selon qu'il convient, une commission consultative pour l'examen de candidatures. Dans ce cas, la composition et le mandat de cette commission sont définis par l'Assemblée des États Parties ».

Aux termes du cadre de référence de la Commission consultative sur l'examen des nominations :

« La Commission est composée de neuf membres, ressortissants des États Parties, désignés par consensus par l'Assemblée des États Parties sur recommandation de son Bureau (adoptée également par consensus) et reflétant les différents systèmes judiciaires du monde, ainsi qu'une représentation géographique équitable et une juste répartition entre les sexes, compte tenu du nombre d'États Parties au Statut de Rome³. »

À la première réunion de sa onzième session, le 14 novembre 2012, l'Assemblée, sur recommandation du Bureau, a nommé par consensus neuf membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures, qui ont été élus pour une période de trois ans⁴. En conséquence, l'Assemblée devait renouveler les membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures à sa quatorzième session.

À sa treizième session, l'Assemblée, par décision ICC-ASP/13/Dec.2⁵, a approuvé par consensus la décision de lever l'empêchement, contenu au paragraphe 6 du mandat de la Commission consultative pour l'examen des candidatures (Annexe à ICC-ASP/10/36) à la réélection de quatre des premiers membres de la Commission, de manière à favoriser la

¹. *Documents officiels de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, Onzième session, New York, 12-21 décembre 2011* (ICC-ASP/10/20), vol. I, partie III, ICC-ASP/10/Res.5, § 19.

². Rapport du Bureau sur l'établissement d'une Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale (ICC-ASP/10/36).

³. *Ibid.*, annexe, § 1.

⁴. *Documents officiels ... Onzième session ... 2012* (ICC-ASP/11/20), vol. I, partie I, § 54 et 55.

⁵. Levée de l'empêchement pour quatre membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures des juges à la réélection.

continuité de ses travaux. Tous les membres de la Commission sont par conséquent rééligibles à la quatorzième session.

À sa deuxième réunion, le 9 mars 2015, le Bureau a fixé une période de candidature de 12 semaines, allant du 29 juin au 20 septembre 2015 (heure d'Europe centrale). Les États proposant une candidature ont été priés d'inclure une déclaration quant à la manière dont les candidats remplissent les critères définis dans le cadre de référence de la Commission consultative. Le 21 septembre, le Bureau a prolongé la période de candidature de deux semaines, la date limite devenant donc le 4 octobre 2015 (heure d'Europe centrale).

À sa huitième réunion, tenue le 29 juin 2015, le Bureau a décidé de constituer un Groupe de Travail du Bureau, composé d'un membre pour chaque groupe régional, lequel Groupe se réunira à New York et sera chargé d'identifier neuf candidats pour l'examen des candidatures par le Bureau et l'élection par l'Assemblée, et de veiller à ce que les conditions exigées dans le cadre de référence de la Commission soient respectées.

Au 4 octobre 2015, dix candidatures ont été présentées pour les neuf sièges vacants de la Commission consultative.

Les États suivants ont été nommés, par leurs groupes régionaux respectifs, membres du Groupe de travail du Bureau à la Commission consultative pour l'examen des candidatures : le Chili, la Hongrie, la République de Corée, le Sénégal, et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Les recommandations du Groupe de travail du Bureau sont reproduites dans son rapport sur la Commission consultative du Bureau pour l'examen des candidatures (ICC-ASP/14/42).

Les candidatures reçues par le Secrétariat sont contenues dans l'annexe à la présente note.

Annexe

Liste alphabétique des candidats (contenant les énoncés de qualifications)

Sommaire

<i>Nom et nationalité</i>	<i>Page</i>
1. Barankitse, Thomas (Burundi)	4
2. Cotte, Bruno (France).....	7
3. Fukuda, Hiroshi (Japon).....	10
4. Fulford, Adrian (Royaume-Uni).....	12
5. Kirsch, Philippe (Canada)	14
6. Ntanda Nsereko, Daniel David (Ouganda).....	21
7. Petri , Ernest (Slovénie).....	34
8. Pinto, Monica (Argentine).....	37
9. Simma, Bruno (Allemagne)	44
10. Ventura Robles, Manuel (Costa Rica).....	47

1. Barankitse, Thomas (Burundi)

[Original : anglais]

Note verbale

L'ambassade de la République du Burundi au Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États parties à la CPI et a l'honneur de lui transmettre le *curriculum vitae* de l'ambassadeur Thomas Barankitse, ainsi que la nomination de l'intéressé au poste de membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale.

Énoncé des qualifications

1. Se référant à la note verbale Réf : ICC-ASP/14/SP/06 que le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties a adressé aux États Parties, le Gouvernement de la République du Burundi a décidé de présenter la candidature de S. E. Thomas Barankitse en qualité de Membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au Poste de Juge à la Cour pénale internationale.
2. S. E. Thomas Barankitse est un juriste jouissant d'une très riche expérience comme en fait foi son *curriculum vitae* présenté en annexe.
3. Il est un éminent praticien du droit qui a servi notamment en qualité de magistrat, successivement comme substitut du Procureur de la République, Procureur de la République, Premier Substitut du Procureur général près la Cour d'appel, Commissaire général de la Police et Chef Interpol du Burundi. Il est dès lors aisé de comprendre qu'il connaît très bien les qualités tant intellectuelles que morales exigées d'un juge à recruter pour mieux remplir sa mission.
4. Il sied en outre de préciser que le candidat proposé a presté en qualité de Directeur général du ministère de la Justice au Burundi. À ce titre, il a joué un rôle clé de supervision dans le recrutement des magistrats au niveau national.
5. Il convient également de faire remarquer qu'en ce qui concerne le Statut de Rome et la Cour pénale internationale, S. E. Thomas Barankitse a été un élément très actif pour avoir été le point focal de la Représentation permanente du Burundi auprès de la CPI de mai 2008 à mai 2013. Il a eu l'opportunité de participer à plusieurs sessions de l'Assemblée des États Parties à La Haye.
6. En matière de droit international, il importe de noter qu'en sus de l'exercice de la fonction d'Attaché juridique qui lui a permis de renforcer son expérience, le candidat a complété sa formation universitaire par un cours de droit international privé à l'Académie de droit international à La Haye.
7. Il sied en dernière analyse de mentionner que de par les postes de hautes responsabilités qu'il a occupés, S. E. Thomas Barankitse a acquis une très grande capacité d'analyse et un sens d'évaluation et de jugement très prononcé.
8. Le Gouvernement de la République du Burundi tient à rassurer que le candidat est d'une moralité irréprochable.
9. Le Gouvernement de la République du Burundi reste convaincu qu'avec tous ces atouts, le candidat proposé répond au profil recherché et apportera une contribution fort appréciable si la candidature est retenue.

Curriculum vitae

Nom :	Barankitse
Prénom :	Thomas
Lieu et date de naissance :	Nkoronko- Buhiga, Burundi 1955
Profession :	Juriste
Etat Civil :	Marié
Nationalité :	Burundaise

Expérience professionnelle

Juillet 2014 à ce jour :	Ambassadeur, assistant du ministre des Relations extérieures et de la Coopération internationale.
Décembre 2007 à juillet 2014 :	Diplomate, attaché juridique de l'ambassade du Burundi près le BENELUX, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Union européenne. Point focal entre la Représentation permanente du Burundi et la CPI, la CIJ et l'OIAC.
Janvier 2007 à décembre 2007 :	Chef du Service national de législation.
Décembre 1998 à janvier 2007 :	Membre de l'ordre des Avocats du Burundi, Avocat-Conseil collaborant avec <i>Avocats sans frontières</i> -Belgique et l'Office du Haut-Commissaire des Droits de l'homme au Burundi.
Août 1997 à septembre 1998 :	Premier Substitut général près la Cour d'appel de Bujumbura.
Août 1993 à août 1997 :	Commissaire général de la police judiciaire et Chef du Bureau central Interpol du Burundi.
Mai 1990 à août 1993 :	Directeur général du ministère de la Justice, Président de la Commission technique des indemnités, Président de la Commission nationale des Litiges des marchés publics.
Novembre 1987 à mai 1990 :	Directeur des Affaires juridiques et du contentieux au ministère de la Justice et bâtonnier des Avocats de l'État.
Mai 1983 à novembre 1987 :	Directeur de l'École nationale de police, professeur vacataire à l'Institut supérieur des cadres militaires.
Mars 1982 à mai 1983 :	Procureur de la République à Gitega.
Novembre 1979 à mars 1982 :	Substitut du Procureur à Bujumbura.

Études faites et stages pertinents

Juillet 2009 :	Cours de droit international privé à l'Académie de droit international de La Haye
Janvier- février 2009 :	Group English Course, Bruxelles
Juin 2008 :	Colloque sur le droit international, Bruxelles
Février 2008 :	Séminaire de formation et d'information des diplomates, Bujumbura
Octobre -novembre 2007 :	Formation en légistique, droit international public, techniques de plaider et planification stratégique, Bujumbura
Mars 2006 :	Séminaire de formation des formateurs sur l'approche programmatique basée sur les droits humains, Bujumbura
Octobre 2003 :	Formation sur la Justice internationale, Bujumbura
Mai 2001 :	Formation en droit international humanitaire, Bujumbura
Septembre 2000 :	Formation sur le déroulement du procès pénal, Bujumbura
Septembre 2000 :	Formation sur la déontologie professionnelle de l'avocat, Bujumbura.

Langues

- Français
- Anglais
- Swahili
- Kirundi

Publications

- *L'Accession immobilière en droit positif burundais*
- *Étude sur l'harmonisation de la pratique foncière au Burundi*
- « Déclaration du Gouvernement du Burundi devant la Cour internationale de justice sur la conformité au Droit international de la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo. »

2. Cotte, Bruno (France)

[Original : français]

Note verbale

L'Ambassade de France aux Pays-Bas présente ses compliments à la Cour pénale internationale (Secrétariat de l'Assemblée des États parties) et a l'honneur de l'informer de la décision des autorités françaises de présenter la candidature de M. Bruno Cotte, juge, à un poste de membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures, à l'occasion des élections qui se tiendront lors de la quatorzième session de l'Assemblée des États Parties qui aura lieu à La Haye en novembre 2015.

Depuis la création de la Cour pénale internationale, la France lui a apporté un appui constant et a attaché une grande importance à la qualité et à l'efficacité de son travail qui sont des éléments essentiels de la lutte contre l'impunité.

La décision de la France de présenter la candidature d'un éminent juriste, ancien juge à la Cour pénale internationale, à un poste de membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures s'inscrit dans le cadre de cet engagement en faveur de la Cour. Au-delà de sa connaissance approfondie de la CPI et de son fonctionnement, le juge Cotte s'est caractérisé par sa grande intégrité et son impartialité.

Énoncé des qualifications

Né le 10 juin 1945 à Lyon (69002), France

Marié. Trois enfants et sept petits-enfants.

Diplômes, formation

1966 : Admission à l'École nationale de la magistrature (1967-1969 : scolarité à l'ÉNM : 1^{re} année, Bordeaux ; 2^e année, Lyon ; 3^e année, Paris).
 1968 : Diplôme d'études supérieures de droit privé, université de Lyon.
 1962-1966 : Licence et maîtrise de droit public, université de Lyon.
 1955-1962 : Études secondaires à Lyon.

Institut de France

Élu le 10 décembre 2010 membre de l'Académie des sciences morales et politiques (Section « Droit, législation et jurisprudence »).

Carrière judiciaire et expérience professionnelle

1^{er} juin 2008-1^{er} juin 2014 : Juge à la Cour pénale internationale de La Haye (Pays-Bas).
 Président de la chambre de première instance II (*affaire Le Procureur contre Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo*). Élu juge par l'Assemblée des États Parties le 30 novembre 2007.
 Mars à mai 2007 : Premier Président par intérim de la Cour de cassation de France.
 Juin 2000-mai 2008 : Président de la Chambre criminelle de la Cour de cassation de France.
 Oct. 1995-juin 2000 : Avocat général à la Cour de cassation de France. (Chambre criminelle).
 Sept. 1990-oct. 1995 : Procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris.
 Mai-sept. 1990 : Procureur général près la Cour d'appel de Versailles.
 Février 1984-mai 1990 : Directeur des affaires criminelles et des grâces au Ministère de la Justice.
 Mai 1983-février 1984 : Sous-Directeur de la Justice criminelle à la Direction des affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice.
 Oct. 1981-mai 1983 : Chargé de mission auprès du Procureur général près la Cour d'appel de Paris, faisant fonction de Secrétaire général du parquet général.

- Oct. 1980-oct. 1981 : Chargé de mission auprès du premier Président de la Cour de cassation.
- Sept. 1975-oct. 1980 : Chef du Bureau de l'Action publique (affaires économiques, financières et sociales) à la direction des affaires criminelles et des grâces.
- Sept. 1973-sept. 1975 : Substitut du Procureur de la République près le tribunal de grande instance de Lyon (section économique et financière).
- Janv. 1970-sept. 1973 : Magistrat à l'Administration centrale du ministère de la Justice. Chef de cabinet du Directeur des affaires criminelles et des grâces.

Distinctions

- Commandeur de la Légion d'honneur, 14 juin 2005.
- Commandeur de l'Ordre national du mérite, 14 juin 2001.

Membre de

- La Société de droit comparé.
- Le Cercle des Constitutionnalistes.
- L'Association « Paris-Aide aux Victimes ».
- Ancien membre du Conseil d'administration de l'École nationale supérieure de police.

Commissions

- Actuellement président de la Commission de refonte du droit des peines installée par M^{me} la Garde des Sceaux-Ministre de la Justice le 31 mars 2014 (dépôt de rapport fin 2015).
- Antérieurement membre de nombreuses commissions parmi lesquelles on peut citer ;
 - o La Commission de révision du Code pénal (présidence : Robert Badinter, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice) ;
 - o La Commission de révision du code de procédure pénale (présidence : Professeur Georges Leaute) ;
 - o La Commission « Justice Pénale et droits de l'homme » (présidence : Professeur Mireille Delmas-Marty) ;
 - o La Commission sur la répression des délits non intentionnels (présidence : Jean Massot, président de la Section des Finances du Conseil d'État).

Conférences et jurys

Nombreuses conférences à l'École nationale de la magistrature et dans différentes universités françaises, notamment sur la Justice pénale internationale et la Cour pénale internationale.

Publications (sélection)

- « Un juge français à la Cour pénale internationale », dans *Liber Amicorum* en l'honneur de Robert Badinter (à paraître fin 2015) ;
- Juillet 2015: « Être directeur des affaires criminelles et des grâces en France lors des attentats terroristes des années 1980 », Colloque du bicentenaire de la direction des affaires criminelles et des grâces du ministère français de la Justice » (Actes à paraître).
- 2011 : « L'article 64 du Statut de Rome sur les fonctions et les pouvoirs de la Chambre de première instance », en collaboration avec Marianne Saracco ; Ouvrage collectif : « Commentaire du Statut de Rome de la Cour pénale internationale », piloté par le Centre Thucydide dirigé par les professeurs Serge Sur et Emmanuel Decaux.
- 2010 : « La Manifestation de la vérité en droit pénal international », en collaboration avec Julien Seroussi, Archives de philosophie du droit.

- 2007: « La Place du droit européen dans la répression des infractions douanières », en collaboration avec Christophe Soulard ; *Mélanges* en l'honneur de Jacques Boré ; « La création du droit jurisprudentiel ».
- 2006: « Ultimes et brèves réflexions sur le rôle de la Chambre criminelle de la Cour de cassation », ouvrage collectif, *De la Justice dans l'affaire Dreyfus*, Paris, Fayard, 2006.
- 2006: « Les Délits non intentionnels. La loi Fauchon : 5 ans après », communication faite au Sénat le 1^{er} mars 2006.
- 2006: « Que reste-t-il du code de procédure pénale ? », cycle de conférences « La procédure pénale en quête de cohérence ».
- 2001 : « Le Choix de la peine », ouvrage collectif, *De Saleilles à aujourd'hui*, Toulouse, Éd. Érès, 2001.
- 2000 : « Quelques réflexions sur la dignité du juge », colloque ayant pour thème « La protection de la dignité et les réponses du droit », université Saint Esprit de Kaslik, Liban, 14 avril 2000.
- 1997: « La Délinquance d'affaire », rencontre-débat avec Mme le professeur Marie-Paule Lucas de Leyssac et M. Pierre Lascoumes, directeur de recherches au CNRS, université de Nanterre, 6 décembre 1997.
- 1997 : « Le Rôle de la *Prokuratura* dans la défense des droits des citoyens contre les décisions illégales de l'administration », ouvrage collectif, *La Prokuratura dans un État gouverné par la règle de droit*, Éd. du Conseil de l'Europe, avril 1998.
- 1996 : « Sanction et thérapeutique », communication au XXI^e congrès de l'Association française de criminologie sur « Santé et système pénitentiaire » (Actes non publiés)
- 1988 : « Sanctions pénales. Alternatives pour la peine privative de liberté », ouvrage collectif, *Criminal Law in Action*, Kluwer Law and taxation Publishers, Deventer, Pays-Bas.

3. Fukuda, Hiroshi (Japon)

[Original : anglais]

Note verbale

L'Ambassade du Japon aux Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à la note ICC-ASP/14/SP/06 du 13 mars 2015, a l'honneur de faire savoir au Secrétariat que le Gouvernement japonais a décidé de présenter la candidature de M. Hiroshi Fukuda, ancien juge de la Cour suprême du Japon et membre actuel de la Commission consultative pour l'examen des candidatures à l'élection des membres de la Commission consultative. Les décisions au sujet de ces candidatures seront prises au cours de la quatorzième session de l'Assemblée des États Parties qui se tiendra à La Haye, du 18 au 26 novembre 2015.

Le *curriculum vitae* de M. Hiroshi Fukuda et l'énoncé de ses qualifications sont joints à la présente note.

Énoncé des qualifications

M. Hiroshi Fukuda réunit tous les critères établis dans le mandat de la Commission consultative : « Les membres de la Commission sont choisis parmi des personnes éminentes, intéressées et disposées à occuper cette fonction. Ils doivent jouir de la plus haute considération morale, ainsi que de compétences et d'une expérience reconnues en droit pénal ou international ».

Sa carrière en tant que diplomate et juge montre qu'il possède une vaste connaissance et une grande expérience en tant qu'expert à la fois du droit pénal et du droit international. Depuis ses débuts au ministère des Affaires étrangères en 1960, il a accumulé des connaissances dans le domaine du droit international tout au long de ses 35 ans de carrière en tant que diplomate, au cours desquelles il a été vice-ministre des Affaires étrangères (1993-1995), ambassadeur du Japon en Malaisie (1990-1993) et directeur général du Bureau des traités (1989-1990).

Après avoir quitté le Ministère, il a été nommé juge de la Cour suprême du Japon en 1995. En tant que juge hautement respecté, il a contribué activement à ce que la justice soit faite en rendant des décisions au cours de son mandat qui a duré dix ans. Depuis qu'il a pris sa retraite de juge, M. Fukuda se consacre à la réalisation de l'État de droit en tant qu'avocat d'un grand cabinet privé d'avocats au Japon, Nishimura et Asahi. Il est membre également de la Commission d'arbitrage du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI).

Sa grande expérience de première main, sa connaissance approfondie du droit pénal et du droit international et sa longue expérience de collaboration avec des personnes provenant de différentes origines culturelles dans des environnements internationaux sont particulièrement utiles aux travaux de la Commission consultative, comme le montrent les activités de la Commission à ce jour.

Il a été largement reconnu comme étant une personne de la plus haute considération morale. Il est le directeur principal de l'Association japonaise du barreau depuis 2009. En 2007, il s'est vu décerner le Grand Cordon de l'Ordre du Soleil levant.

Curriculum Vitae

Nom : Hiroshi Fukuda
 Date de naissance : 2 août 1935
 Sexe : masculin
 Nationalité : japonaise

Poste actuel

Conseil pour le cabinet d'avocats Nishimura et Asahi (depuis 2006).

Postes précédents

- Juge de la Cour suprême du Japon ;
- Vice-Ministre des Affaires étrangères, ministère des Affaires étrangères ;
- Ambassadeur du Japon en Malaisie ;
- Directeur général, Bureau des Traités, ministère des Affaires étrangères.

Formation

1996 : Carleton College (Docteur honoraire en droit) ;
 1962 : Faculté de droit de l'Université de Yale (maîtrise en droit) ;
 1960 : Université de Tokyo (diplôme en droit privé) (licence en droit) ;
 1959 : Université de Tokyo (diplôme en droit public) (licence en droit).

Expérience professionnelle

2012- Membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures, Cour pénale internationale ;
 2012- Membre du conseil d'administration, Nippon Music Foundation ;
 2012- Différends relatifs aux investissements (CIRDI) ;
 2010- Membre du conseil d'administration, Kajima Institute of International Peace ;
 2009- Directeur principal, Association du barreau japonais ;
 2008- Président, Commission des échanges internationaux, Association du barreau japonais ;
 2006- Commissaire aux comptes, Tokio Marine Holdings ;
 1995-2005 Juge de la Cour suprême du Japon ;
 1993-1995 Vice-Ministre des Affaires étrangères, ministère des Affaires étrangères ;
 1990-1993 Ambassadeur du Japon en Malaisie ;
 1989-1990 Directeur général, Bureau des Traités, ministère des Affaires étrangères ;
 1986-1987 Assistant exécutif du Premier ministre Nakasone ;
 1985-1986 Directeur général adjoint, Bureau des affaires asiatiques, ministère des Affaires étrangères ;
 1983-1985 Directeur, Division du personnel, secrétariat du ministre, ministère des Affaires étrangères ;
 1980-1983 Conseiller, Ambassade du Japon aux États-Unis d'Amérique ;
 1978-1980 Directeur, première division Amérique du Nord (affaires politiques avec les États-Unis et le Canada), Bureau des affaires américaines, ministère des Affaires étrangères ;
 1976-1978 Directeur, deuxième division Amérique du Nord (affaires économiques avec les États-Unis et le Canada), Bureau des affaires américaines, ministère des Affaires étrangères ;
 1975-1976 Directeur, deuxième division Organisations internationales (affaires relatives à l'OCDE), Bureau des affaires économiques, ministère des Affaires étrangères.

Publications

Août 2013 : *Modern International Relation: Basic Documentation* ;
 Nov. 2009 : Article « Why Are There So Many Hereditary Politicians in Japan ? » [Pourquoi les politiciens héréditaires sont-ils si nombreux au Japon ?], *Asia-Pacific Review*, vol. 16(2), p. 1-14.

Distinction honorifique

Avril 2007 : Grand Cordon de l'Ordre du Soleil-Levant.

Langues

- Anglais (courant) ;
- Japonais (langue maternelle).

4. Fulford, Adrian (Royaume-Uni)

[Original : anglais]

Note verbale

L'Ambassade de Sa Majesté britannique présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à la décision ICC-ASP/14/SP/06 adoptée par le Bureau de l'Assemblée des États Parties, au cours de sa deuxième réunion, le 9 mars 2015, a l'honneur d'informer le Secrétariat que le Royaume-Uni a décidé de présenter la candidature du juge Adrian Fulford à un poste de membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge.

Lord Fulford a exercé les fonctions de juge à la Cour pénale internationale de 2003 à 2012 ; il a été juge président du premier procès de la Cour – et par là du premier jugement portant sur des réparations. Le *curriculum vitae* du juge Fulford est joint à la présente note.

Lord Fulford remplit les critères énoncés aux paragraphes a), b) et c) de l'article 36 du Statut de Rome. Il est membre du Barreau de l'Angleterre et du Pays de Galles depuis 1978 et a été nommé conseil de la Reine (*Queen's Counsel*) en 1994. Le juge Fulford a été nommé magistrat (*Recorder of the Crown Court*) en 1995 (réélu en 2001). Il est devenu juge de la Haute Cour le 21 novembre 2002. Lord Fulford, qui est actuellement juge président adjoint (*Deputy Presiding Judge*), doit occuper le poste de juge président (*Senior Presiding Judge*) pour l'Angleterre et le Pays de Galles pour un mandat de deux ans. Dans ce cadre, le juge Fulford sera principalement responsable de l'évaluation des capacités judiciaires des juges du pays, ainsi que de la nomination de juges à des postes élevés. Il jouit d'une haute considération morale, est connu pour son impartialité et son intégrité et réunit les conditions requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires en Angleterre et au Pays de Galles.

Énoncé des qualifications

Le présent exposé est joint à la note verbale 070/2015 du Royaume-Uni. Le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a l'honneur de présenter la candidature du juge Adrian Fulford à un poste de membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale.

Lord Fulford satisfait pleinement aux critères énoncés dans le mandat de la Commission consultative pour l'examen des candidatures, tel qu'adopté par l'Assemblée des États Parties par la résolution ICC-ASP/10/Res. 5. Il jouit de la plus haute considération morale ainsi que de compétences et d'une expérience reconnues en droit pénal et international.

Le juge Fulford dispose de compétences avérées en procédure et en droit pénal et il a de l'expérience en tant qu'avocat et en tant que juge. Il a des compétences dans les domaines pertinents du droit international, en particulier en droit relatif aux droits de l'Homme, ainsi qu'une expérience étendue de l'éthique juridique professionnelle. L'expertise juridique du juge Fulford couvre de multiples domaines pertinents, tels que les violences à l'encontre des femmes et des enfants, les actes de violence graves tels que le meurtre et le terrorisme ; le juge a également une expérience pratique étendue des questions liées aux éléments de preuve dans les affaires pénales et au traitement d'informations sensibles – comprenant notamment la protection des sources et des victimes. Le juge Fulford, qui a été l'éditeur d'importantes publications juridiques, a en outre beaucoup publié.

Lord Fulford a pratiqué le droit pénal tout au long de sa carrière au Barreau. Il a été juge de la Haute Cour d'Angleterre et du Pays de Galles depuis le 22 novembre 2002 et jusqu'en mai 2013, avant de devenir juge de la Cour d'appel d'Angleterre et du Pays de Galles le 10 mai 2013.

Le juge Fulford a exercé les fonctions de juge à la Cour pénale internationale de 2003 à 2012 ; il a été juge président du premier procès de la Cour – et par là du premier jugement portant sur des réparations. Il a en outre été juge président de la Chambre de

première instance I de 2007 à 2012, et président de la Section de première instance de 2008 à 2012.

Lord Fulford, actuellement juge président adjoint, sera bientôt juge président (*Senior Presiding Judge*) d'Angleterre et du Pays de Galles pour un mandat de deux ans. Ces deux postes consistent notamment à évaluer les capacités judiciaires de tous les juges du Royaume-Uni. Le juge Fulford sera principalement chargé de la nomination de juges aux postes élevés : le juge résidant de chaque Cour de la Couronne, les juges présidents de chacun des circuits (circonscriptions judiciaires) et l'affectation de tout juge du pays à une Cour dans laquelle il siègera. Lord Fulford devra également déterminer quels juges se chargeront de procès concernant des meurtres et des tentatives de meurtre. Les postes qu'a occupés le juge Fulford démontrent son expérience et ses capacités avérées dans l'évaluation des qualités de candidats aux postes judiciaires les plus élevés. Dans ce même ordre d'idées, le juge Fulford a été partie, au nom de la commission des affectations judiciaires, à la procédure de sélection des juges des affaires pénales en Angleterre et au Pays de Galles, ce qui l'a conduit à préparer pendant des années des questions à poser sous forme orale ou écrite aux candidats.

Curriculum vitae

Nom : Adrian Fulford, juge et QC (conseil de la Reine)
 Date de naissance : 8 janvier 1953
 Nationalité : britannique

Activités professionnelles

2015 Juge président adjoint (*Deputy Senior Presiding Judge*) de l'Angleterre et du Pays de Galles, devant devenir sous peu juge président (*Senior Presiding Judge*) pour un mandat de deux ans ;
 2013 Juge président pour le Sud-Est, l'Angleterre et le Pays de Galles ;
 2013 Juge de la Cour d'appel ;
 2008-2012 Président de la Section de première instance ;
 2003-2012 Juge de la Cour pénale internationale ;
 2002-2013 Juge de la Haute Cour ;
 1996 Magistrat (juge à la Cour de la Couronne) ;
 1994 Conseil de la Reine ;
 1978 Admission au Barreau anglais (Middle Temple).

Autres expériences professionnelles

1999-2001 Conférencier auprès des avocats et des magistrats (sous les auspices du comité des études judiciaires et du conseil du Barreau) sur la loi de 1998 relative aux droits de l'homme (*Human Rights Act*) ;
 1988-2002 Président de la commission des services juridiques du comité (à la fois pour le comité et la commission – *Chairman Area Committee Legal Services Commission*) ;
 1997-2000 Membre du comité du Barreau s'occupant de la conduite éthique et des plaintes à l'encontre du personnel légal ;
 1997-1999 Élection par le Barreau pénal au titre de membre du comité (le comité du Barreau pénal est un forum au sein duquel sont étudiées en détail toutes les questions contemporaines relatives aux principes du droit pénal. Par exemple, en 1998, le comité a publié des réponses détaillées au rapport établi par le ministère de l'Intérieur sur le traitement des témoins vulnérables ou victimes d'intimidation. Les réponses se focalisaient de manière spécifique et détaillée sur les enfants appelés à témoigner, ainsi que sur les victimes de viols et de crimes similaires) ;
 1999 Membre du Comité sur les relations multiculturelles du Conseil de l'ordre des avocats ;
 1997 Responsable des procédures disciplinaires pour le Conseil de l'ordre des avocats ;
 1994 Conférencier sur les plaidoyers, Middle Temple.

5. Kirsch, Philippe (Canada)

[Original : anglais]

Note verbale

L'Ambassade du Canada au Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties et a l'honneur de se référer à la décision du Bureau de l'Assemblée des États Parties, prise lors de sa deuxième réunion tenue le 9 mars 2015, concernant l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge, qui se déroulera lors de la quatorzième session de l'Assemblée.

Le Gouvernement du Canada a l'honneur de proposer la candidature du juge Philippe Kirsch, Q.C., pour une réélection à la Commission consultative pour l'examen des candidatures. Le juge Kirsch a été élu membre de la Commission consultative lors de la onzième session de l'Assemblée, a exercé un mandat de trois ans, et est éligible pour un nouveau mandat. Le juge Kirsch a exercé les fonctions de juge à la Cour pénale internationale de 2003 à 2009 et a été le premier Président de la Cour. Avant d'exercer les fonctions de juge à la Cour pénale internationale, le juge Kirsch a été Président du Comité plénier de la Conférence diplomatique des plénipotentiaires des Nations-Unies sur la création d'une Cour criminelle internationale (la Conférence de Rome), et Président de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale. Le *curriculum vitae* du juge Kirsch est joint à la présente note.

Le juge Kirsch remplit les critères énoncés aux paragraphes a, b et c de l'article 36 du Statut de Rome. Il est membre du barreau de la Province du Québec et a été nommé *Queen's Counsel* en 1988. Il jouit d'une haute considération morale, est connu pour son impartialité et son intégrité et réunit les conditions requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires au Canada. Le juge Kirsch est une sommité du droit international pénal et du droit international public et possède une vaste expérience de la Cour pénale internationale. Le juge Kirsch parle couramment le français et l'anglais.

Énoncé des qualifications

Curriculum vitae

Nom : Philippe Kirsch, OC QC

Date de naissance : 1^{er} avril 1947

Expérience professionnelle

2009-2015

- Président de la Commission d'appel *ad hoc* dans l'appel du 14 juillet 2014 de M. Dominic Kennedy contre une décision administrative du Secrétaire général la Cour permanente d'arbitrage, M. Hugo Siblesz, 2015 ;
- Président de la Commission consultative pour l'examen des candidatures de juges à la Cour pénale internationale, Assemblée des États parties au Statut de Rome, 2012-2015 ;
- Président du Groupe de Travail sur le principe de légalité : le droit des victimes de violations de droits humains à un recours effectif, Vienne+20 sur l'avancement de la protection des droits humains, Conférence internationale d'experts, 2013 ;
- Membre du Comité de rédaction Lignes directrices de Syracuse pour les missions internationales, régionales et nationales d'établissement des faits ; Conférence d'experts sur les bonnes pratiques des commissions d'enquête internationales et nationales, Institut international des hautes études en sciences pénales, Syracuse, 2013 ;
- Membre de la mission d'établissement des faits au Myanmar-Birmanie de l'Institut des droits de l'homme de l'Association internationale du barreau (2012-2013) ;

- Membre du Groupe de professionnels, Surveillance, établissement de rapports et établissement des faits : Programme sur la politique humanitaire et la recherche en matière de conflits de l'université Harvard, 2012-2014 ;
- Juge *ad hoc* dans l'affaire relative à des questions concernant l'obligation de poursuivre ou d'extrader (Belgique c. Sénégal) à la Cour internationale de justice (2009-2012) ;
- Président de la Commission internationale d'enquête établie par le conseil des droits de l'homme de l'ONU sur les violations des droits de l'homme en Libye (2011-2012) ;
- Commissaire de la Commission d'enquête indépendante de Bahreïn (2011).

2003-2009 : Cour pénale internationale

- Président de la Cour pénale internationale et juge à sa Chambre d'appel.

1972-2003 : Gouvernement du Canada

- Ambassadeur du Canada auprès du Royaume de Suède, 1999-2003 ;
- Ambassadeur et agent du Canada dans l'affaire relative à *la Licéité de l'emploi de la force* devant la Cour internationale de Justice, 1999-2003 ;
- Jurisconsulte, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Ottawa, 1994-1999; sous-ministre adjoint pour les Affaires juridiques et consulaires, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Ottawa, 1994-1996 ;
- Ambassadeur et agent du Canada dans l'affaire de la *Compétence en matière de pêcheries* devant la Cour internationale de justice, 1995-1998 ;
- Directeur général du Bureau des Affaires juridiques, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Ottawa, 1992-1994 ;
- Ambassadeur et représentant permanent adjoint du Canada auprès des Nations Unies, New York, 1988-1992 ;
- Directeur, Direction des Opérations juridiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, 1983-1988 ;
- Ambassadeur et agent du Canada dans le différend concernant le filetage à l'intérieur du golfe du Saint-Laurent (arbitrage de l'« affaire Bretagne »), 1985-1986.

Affectations 1972-1981

- Direction des opérations juridiques et Direction des États-Unis, ministère des Affaires extérieures (Ottawa), 1972-1973, 1975-1977 ;
- Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies, New York, 1977-1981 ;
- Ambassade du Canada au Pérou, avec accréditation en Bolivie, 1973-1975.

Activités connexes (1972-2003)

Droit pénal international

- Président de la Commission préparatoire pour la Cour pénale internationale, 1999-2002 ;
- Président du Comité plénier de la Conférence diplomatique des plénipotentiaires sur la création d'une Cour pénale internationale, 1998 ;
- Président du Comité *ad hoc* des Nations Unies et du Groupe de Travail connexe de la Sixième Commission (juridique) de l'Assemblée générale pour la répression d'actes de terrorisme, qui a adopté la Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif et la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme, 1997-1999 ; représentant suppléant du Canada au Comité spécial du terrorisme international, 1979 ;
- Président du Comité *ad hoc* des Nations Unies et du Groupe de Travail connexe de la Sixième Commission (juridique) de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a adopté la Convention internationale sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé, 1993-1994 ;
- Président de la Conférence internationale de droit aérien pour l'élaboration d'un protocole pour la répression des actes illicites de violence dans les aéroports servant

- à l'aviation civile internationale ; chef de la délégation du Canada à la 26^e session du Comité juridique de l'Organisation de l'aviation civile internationale et président du Groupe de Travail du Comité juridique, 1987-1988 ;
- Président de la Commission plénière à la Conférence internationale sur la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime ; président du Comité préparatoire sur la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime, Organisation maritime internationale, 1987-1988 ;
- Vice-Président du Comité spécial pour l'élaboration d'une Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'entraînement de mercenaires, 1981 ;
- Chef de la délégation du Canada devant le Comité spécial pour l'élaboration d'une Convention internationale contre la prise d'otages, 1979.

Droit international humanitaire

- Membre du Groupe des Conseillers internationaux du Comité international de la Croix-Rouge, 2000-2003 ;
- Vice-président et président du Comité de rédaction de la 27^{ème} Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, 1999 ;
- Président du Comité national canadien du droit humanitaire, 1998-1999 ;
- Chef de la délégation du Canada à la Première Réunion périodique des Etats Parties aux Conventions de Genève, 1998 ;
- Président du Comité de rédaction de la 26^{ème} Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, 1995 ;
- Président du Comité de rédaction de la Conférence internationale pour la protection des victimes de conflits armés, 1993; Président des groupes de travail préparatoires et autres aux réunions d'experts intergouvernementaux, 1993, 1995.

Droit international public et organisations internationales

- Membre de la Cour permanente d'arbitrage, 1995-1999 ;
- Représentant du Canada au Comité *ad hoc* des conseillers juridiques sur le droit international public du Conseil de l'Europe, 1993-1994; représentant du Canada au Comité d'experts sur le droit international public, Conseil de l'Europe, 1983-1985 ;
- Chef de la délégation du Canada devant le groupe spécial en vertu du chapitre 18 de l'Accord de Libre-échange entre le Canada et les États-Unis dans l'Affaire de la Réglementation de Porto Rico sur l'importation, la distribution et la vente de lait UHT du Québec, 1993 ;
- Président de la Sixième Commission (juridique) de l'Assemblée générale des Nations Unies et membre du Comité général de l'Assemblée générale des Nations Unies, 1982-1983 ; vice-président, 1980 ; président-rapporteur du Groupe de Travail de la Sixième Commission sur le règlement pacifique des différends, 1980 ; représentant du Canada à la Sixième Commission, 1988-1991, 1987, 1986, 1984, 1982, représentant suppléant, 1977-1980 ;
- Représentant du Canada à l'Assemblée générale des Nations Unies, à la Commission politique spéciale et à la Quatrième Commission (décolonisation), 1988-1991 ;
- Vice-Président du Comité spécial des opérations de maintien de la paix, 1980-1981, 1989-1992; Président de son Groupe de Travail, 1989-1992 ;
- Représentant adjoint du Canada au Conseil de sécurité, 1989-1990; vice-président du Comité des sanctions contre l'Irak, 1990; président du Sous-Comité sur la situation des États en difficulté économique du fait des sanctions, 1990 ;
- Chef de la délégation du Canada à la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal du droit de la mer ; vice-président de la Commission spéciale 2 (entreprise), 1984-1988; conseiller auprès de la délégation canadienne à la Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, Caracas, 1974 ;
- Président du Groupe de Travail spécial d'experts de la protection du milieu marin contre la pollution marine d'origine tellurique ; programme des Nations Unies pour l'Environnement, 1983-1985 ;

- Chef suppléant de la délégation du Canada à la 25^e session (extraordinaire) de l'Assemblée générale de l'Organisation de l'aviation civile internationale, 1984 ;
- Représentant suppléant du Canada à la Conférence des Nations Unies sur la succession d'États en matière des biens, archives, et dettes d'États, 1983 ;
- Président du Comité des demandes de réformation de jugements du Tribunal administratif des Nations Unies, 1983, 1981 ;
- Représentant du Canada au Groupe de Travail intergouvernemental du code de conduite, Commission des Nations Unies sur les sociétés transnationales, 1982 ;
- Représentant du Canada au groupe de travail du Nouvel ordre économique international, Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, 1981 ;
- Délégué au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à ses sous-comités juridique et scientifique et technique, 1979-1981 ;
- Vice-Président du Comité des Nations Unies des relations avec le pays hôte, 1977-1981.

Éducation et formation professionnelle

- Académie du droit international, La Haye, 1979 ;
- LL.M, université de Montréal, 1972 ;
- Admis au barreau du Québec, 1970 ;
- LL.L université de Montréal, 1969 ;
- Baccalauréat, Collège Stanislas, Montréal, 1966.

Associations professionnelles

- Rotary International, District 1700, Club de Narbonne ;
- Groupe de professionnels du projet de Harvard sur la surveillance, l'établissement de rapports et l'établissement des faits, 2012 ;
- Comité de rédaction, Brill New International Criminal Law Series, 2012 ;
- Groupe de conseillers du projet de l'*American Bar Association* sur la Cour pénale internationale, 2012 ;
- Conseil d'administration du Conseil international pour les handicapés (*Disability Council International*), 2012 ;
- Conseil honoraire du Centre canadien de Justice internationale, 2009 ;
- Institut de Droit international, 2005 ;
- Conseil consultatif de l'Action mondiale des parlementaires, 2002 ;
- Conseil consultatif, *Journal of International Criminal Justice*, 2002 ;
- Comité exécutif du Conseil canadien du droit international, 1994-1999 ;
- *American Society of International Law*, 1994-1999 ;
- Barreau du Québec, 1970.

Prix et distinctions

- Commandeur de l'Ordre de la Couronne de chêne (Luxembourg), février 2010 ;
- Officier de l'Ordre du Canada, décembre 2009 ;
- Grand-Croix de l'Ordre de la Couronne (Belgique), septembre 2009.

Doctorat honorifiques en Droit de

- L'Académie de Droit international d'Odessa, février 2007 ;
- L'université nationale d'Irlande, juin 2004 ;
- L'université d'Ottawa, juin 2004 ;
- L'université de Montréal, octobre 2003 ;
- L'université de Québec à Montréal, mai 2003 ;
- Médaille de la faculté de Droit de l'université de Montréal, 2003 ;
- Prix international Raphael-Lemkin (*Raphael Lemkin International Award*) déc. 2013 ;
- Inauguration de l'Institut Philippe-Kirsch pour la formation en droit, 2013 ;
- Namurois de l'année (Namurois de l'extérieur), 2009 ;
- Prix international humanitaire pour l'avancement de la justice globale (*International Humanitarian Award for Advancing Global Justice*), Frederick K. Cox, Centre de

- droit international (*International Law Center*), Case Western Reserve University, nov. 2005 ;
- Prix de la Paix mondiale du Mouvement fédéraliste mondial, Canada, mai 2004 ;
- Prix pour l'avancement du principe de légalité et de la société civile (*Distinguished Achievement Award for the Advancement of the Rule of Law and Civil Society*), faculté de Droit de l'université de Colombie britannique, septembre 2003 ;
- Médaille de la faculté de droit de l'université de Montréal, Mai 2003 ;
- Prix Canada-Suède des droits de la personne, 2003 ;
- Prix de l'Action mondiale des parlementaires de Défenseur de la démocratie, 2002 ;
- Prix William J. Butler des droits de la personne, 2001 ;
- Prix du ministre des Affaires étrangères du Canada pour l'excellence en matière de politique étrangère, 1999 ;
- Prix Robert-S. Litvack des droits de la personne, 1999 ;
- Conseiller de la reine (QC), 1988.

Publications et communications

- « Libya » (avec Mohamed Helal) dans *The United Nations Security Council in the Age of Human Rights*, Jared Genser et Bruno Stagno Ugarte (éd.), Cambridge University Press, 2014 ;
- « Prólogo », dans « *Intervención humanitaria: ¿derecho, deber o prohibición?* » Éric Tardif, Universidad nacional autónoma de México, Mexique, 2012 ;
- « La Cour pénale internationale : de Rome à Kampala », dans *Commentaire du Statut de Rome de la Cour pénale internationale*, Paris, Éd. A. Pedone 2012 ;
- « La Cour pénale internationale: de Rome à Kampala », *Annuaire français des relations internationales*, 2011, vol. 12 ;
- « The Work of the International Commission of Inquiry for Libya », dans *New Challenges for the UN Human Rights Machinery (What Future for the UN Treaty Body System and Human Rights Council Procedures?)*, Intersentia, déc. 2011 ;
- « The International Criminal Court: from Rome to Kampala », 43 *J. Marshall L. Rev.*, vol. 43, print. 2010, n° 3 ;
- « Vers une mise en dialogue des modèles de justice ? » dans *Trois défis pour la Justice du XXI^e siècle*, coll. « Cahiers de la justice », n° 5, Dalloz, 2010/1 ;
- « The International Criminal Court: Building on the Principal Legal Systems of the World », dans *Multiculturalism and Contemporary International Law: Essays in Honour of Edward McWhinney*, Sienho Yee et Jacques-Yves Morin (éd.), Brill Academic Publishers, 2009 ;
- « ICC marks five years since entry into force of Rome Statute », dans *The Emerging Practice of the International Criminal Court*, Carsten Stahn et Göran Sluiter (éd.), Leyde-Boston, Martinus Nijhof, 2009 ;
- « Introduction » à *Commentary on the Rome Statute of the International Criminal Court: Observers' Notes, Article by Article*, Otto Triffterer (éd.), 2^e éd., Oxford, Hart Publishing, 2008 ;
- « Introduction » à *The ICC and Domestic Legal Order, Volume II: Constitutional Issues, Cooperation and Implementation*, Bruce Broomhall et al. (éd.), 2005 ;
- « Introduction » à *Archbold: International Criminal Courts: Practice, Procedure and Evidence*, Karim Khan et Rodney Dixon (éd.), 2005 ;
- « The International Criminal Court and the Enforcement of International Justice », the Nineteenth Annual Blaine Sloan Lecture on International Law, *Pace International Law Review*, vol. XVII, n° 1, print. 2005 ;
- « The International Criminal Court: a New and Necessary Institution Meriting Continued International Support », *Fordham International Law Journal*, vol. 28, n° 2, janv. 2005 ;
- « The International Criminal Court and International Criminal Justice », dans *Developing a Culture of Conflict Prevention*, Anna Lindh Programme on Conflict Prevention, 2004 ;
- « International Tribunals and Courts », dans *The Security Council in the Post-Cold War Era*, David Malone (éd.), Lynne Rienner Publish., 2004 ;

- « Introduction » à *Elements of War Crimes under the Rome Statute of the International Criminal Court - Sources and Commentary*, Knut Dörmann (éd.), Cambridge University Press, 2003 ;
- « La Voie vers la Cour pénale internationale : tous les chemins mènent à Rome », Les journées Maximilien-Caron, Institut canadien d'administration de la justice, faculté de Droit, université de Montréal, 2003 ;
- « International Humanitarian Law and the ICC Statute: Problems and Process », dans *International Criminal Court, A new dimension in international justice. Questions and Prospects for a new humanitarian order, Proceedings of the Santorini Colloquium*, S. Perrakis (éd.), 2002 ;
- « La Cour pénale internationale face à la souveraineté des États », dans *Crimes internationaux et juridictions internationales*, A. Cassese et M. Delmas-Marty (dir.), Paris, Presses universitaires de France, 2002 ;
- « Reaching Agreement at the Rome Conference », « Referral by State Parties » ; « Initiation of Proceedings by the Prosecutor » (avec Darryl Robinson) ; « The Post-Rome Conference Preparatory Commission » (avec Valerie Oosterveld) et « The Contribution of the Rome Statute to International Criminal Law" » (avec les membres de la rédaction), dans *The Rome Statute of the International Criminal Court - A Commentary*, Antonio Cassese, Paola Gaeta et John R.W.D. Jones (éd.), Oxford University Press, 2002 ;
- « The Preparatory Commission for the International Criminal Court », *Fordham International Law Journal*, vol. 25, n° 3, mars 2002 ;
- « Terrorisme, crimes contre l'humanité et la Cour pénale internationale », dans *Livre Noir*, édité par S.O.S. Attentats, févr. 2002 ;
- « Introduction » à *Reflections on the International Criminal Court - Essays in Honour of Adriaan Bos*, Herman A. M. Von Hebel, Johan G. Lammers et Jolien Schukking (éd.), Kluwer Academic Publish., 2001 ;
- « The International Criminal Court: Current Issues and Perspectives », dans *Law and Contemporary Problems*, École de droit, université Duke, vol. 64, n° 1, hiver 2001 ;
- « The Work of the Preparatory Commission », dans *The International Criminal Court: Elements of Crimes and Rules of Procedure and Evidence*, Roy S. Lee (éd.), Transnational Publish., 2001 ;
- « Negotiating an Institution for the Twenty-First Century: Multilateral Diplomacy and the International Criminal Court » (avec Valerie Oosterveld), *Revue de droit de McGill*, vol. 46, n° 4, août 2001 ;
- « The International Criminal Court », *Revue de droit de McGill*, vol. 46, n° 1, nov. 2000 ;
- « The Preparatory Commission Today », dans *Establishment of the International Criminal Court*, UM Publications - Ministère des Affaires étrangères de Finlande, févr. 2000 ;
- « The International Criminal Court: Consensus and Debate on the International Adjudication of Genocide, Crimes Against Humanity, War Crimes, and Aggression », *Cornell International Law Journal*, vol. 32, n° 3, 1999 ;
- « Introduction » à *Commentary on the Rome Statute of the International Criminal Court: Observers' Notes, Article by Article*, Otto Triffterer (éd.), Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden, 1999 ;
- « The Rome Conference on an International Criminal Court: The Negotiating Process » (avec John T. Holmes), *The American Journal of International Law*, vol. 93, n° 1, 1999 ;
- « The Development of the Rome Statute », dans *The International Criminal Court: The Making of the Rome Statute: Issues, Negotiations, Results*, Roy S. Lee (éd.), Kluwer Law International, 1999 ;
- « The Birth of the International Criminal Court: The 1998 Rome Conference » (avec John T. Holmes), *Annuaire canadien de droit international*, t. XXXVI, 1998 ;
- « La Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé », dans *Les casques bleus: policiers ou combattants ? / Blue Helmets: Policemen or Combatants?*, Faculté de droit (droit civil), université d'Ottawa, 1995 ; Wilson et Lafleur Ltée, coll. « bleue », Montréal, 1997 ;

- « Legal Aspects of Peacekeeping », *Canadian Defence Quarterly*, vol. 23, n° 1, num. sp. 2, sept. 1993 ;
- « International Law and Arms Control in Outer Space: New Approaches for a New Era", dans *Outer Space in the 1990's: The Role of Arms Control - Security, Technical and Legal Implications. Proceedings of the Symposium at McGill University*, Montréal, nov. 1992, McGill Institute of Air and Space Law Association Newsletter, hiver 1992-1993 ;
- « Weaponry and Institutions », dans *Environmental Protection and the Law of War: a fifth Geneva Convention" on the Protection of the Environment in Time of Armed Conflict*, chap. 9, Londres-New York, Glen Plant Belhaven Press, , 1992 ;
- « The Expanding Peacemaking Role of the United Nations », *Proceedings of the 86th Annual Meeting of the American Society of International Law*, Washington, 1992 ; *Moscow Journal of International Law*, n° 3, 1992 ;
- « L'Impact des événements actuels sur le droit de la paix et de la sécurité internationales", *Revue québécoise de droit international*, vol. 7, n° 2, 1991-1992 ;
- « The Changing Role of the Security Council », *Occasional Papers Series*, n° II, The Ralph Bunche Institute on the United Nations, The City University of New York, New York, 1990 ;
- « The 1988 ICAO and IMO Conferences: an International Consensus Against Terrorism », *Dalhousie Law Journal*, vol. 12, n° 1, avril 1989 ;
- « The Law of the Sea Preparatory Commission after Six Years » (avec Douglas Fraser), *Annuaire canadien de Droit international*, t. XXVI, 1988 ;
- « Law-Making through International Institutions » (avec D. M. McRae), dans *International Law: Critical Choices for Canada 1985-2000*, *Queen's Law Journal*, 1986 ;
- Nombreuses conférences et entretiens avec les médias (télévision, radio et presse écrite) sur la justice pénale internationale, le droit international humanitaire et le droit international public.

Langues

- Français ;
- Anglais ;
- Espagnol.

6. Ntanda Nsereko, Daniel David (Ouganda)

[Original : anglais]

Note verbale

L'Ambassade de la République d'Ouganda et la Mission permanente de la République de l'Ouganda auprès du Benelux et de l'Union européenne présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties de la Cour pénale internationale, et a l'honneur, se référant à la note de la lettre réf. ICC-ASP/14/SP/06 en date du 13 mars 2015, d'informer le Secrétariat que le Gouvernement ougandais présente la candidature de M. Daniel David Ntanda Nsereko à l'élection de membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures, qui se tiendra à l'occasion de la quatorzième session de l'Assemblée des États Parties, du 18 au 26 novembre 2012.

M. Nsereko, qui est actuellement membre de la Commission consultative, est reconnu pour son expérience en tant que juge et connu pour sa remarquable contribution à l'enseignement du droit international, du droit pénal, du droit pénal international, du droit international humanitaire et des droits de l'homme, ainsi que pour ses compétences en tant que juge et substitut du Procureur. Nous faisons tenir ci-joint son *curriculum vitae*, l'énoncé de ses qualifications ainsi que d'autres documents à l'appui de sa candidature.

Énoncé des qualifications

M. Daniel David Ntanda Nsereko remplit les critères pour être réélu en tant que membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures, dans la mesure où :

Il jouit d'une haute considération morale et est connu pour son impartialité et son intégrité en sa qualité de juge et d'avocat à la Haute Cour de l'Ouganda.

Il a une compétence reconnue en droit pénal et en procédure pénale. Il est actuellement juge de la Chambre d'appel du Tribunal spécial pour le Liban (TSL). Il était auparavant juge de la Chambre d'appel de la Cour pénale internationale (CPI) et président de la Section des appels. En sa qualité d'avocat à la Haute Cour de l'Ouganda, il a plaidé en première instance et en appel. Avant d'être élu juge de la Cour pénale internationale, M. Nsereko était inscrit sur la liste des conseils pouvant représenter des accusés et des victimes devant la CPI.

M. Nsereko a des compétences reconnues sur le plan international en droit international, droit pénal international, droit international humanitaire et droits de l'homme. Il a enseigné ces matières à l'université de Makerere en Ouganda et à l'université du Botswana, dont il a dirigé le Département juridique. Il a mené des travaux de recherche et publié de nombreux ouvrages et articles scientifiques dans des revues de notoriété internationale. Il a également exercé des fonctions exigeant une connaissance approfondie du droit dans ces domaines, en émettant, par exemple, des avis juridiques, en sa qualité de membre du Comité consultatif du Bureau de recherche sur les crimes de guerre (*American University College of Law*) et dans le cadre de missions chargées d'enquêter sur des allégations de violations des droits de l'homme et du droit humanitaire.

Il est actuellement membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures.

Il possède une excellente maîtrise de l'anglais, écrit et parlé.

L'élection de M. Nsereko, originaire de la région Afrique et d'un pays de *common law*, va dans le sens de la nécessaire représentation des principaux systèmes juridiques du monde et d'une meilleure représentation de l'Afrique au sein de la Commission.

Sa personnalité, son intégrité, sa compétence reconnue sur le plan international en droit pénal et en procédure pénale, ainsi qu'en droit international, en droit pénal international, en droit international humanitaire et en droit des droits de l'homme (comme

l'atteste son *curriculum vitae*), permettront à M. Nsereko, s'il était élu, d'apporter une contribution substantielle aux travaux de la Commission consultative.

Curriculum Vitae

Nom : Daniel David Ntanda Nsereko
 Nationalité : Ougandaise
 Sexe : Masculin
 Situation de famille : Marié

Formation

1973-1975 : Doctorat en sciences juridiques, faculté de droit de l'université de New York (États-Unis d'Amérique) ;
 1971 : Maîtrise en droit, faculté de droit de l'université de New York (États-Unis d'Amérique) ;
 1972 : Certificat en droit international, Académie de droit international de La Haye ;
 1970 : Maîtrise en droit comparé, faculté de droit de l'université Howard, Washington (États-Unis d'Amérique) ;
 1968 : Licence en droit, université de l'Afrique de l'Est, Dar es-Salaam (Tanzanie).

Qualifications professionnelles

1972-à ce jour : Avocat, Haute Cour de justice de l'Ouganda ;
 2007-2008 : Inscrit sur la liste des conseils pouvant représenter des accusés et des victimes devant la Cour pénale internationale.

Expérience professionnelle

2012-à ce jour : Membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale ;
 2012-à ce jour : Juge de la Chambre d'appel du Tribunal spécial pour le Liban, La Haye (Pays-Bas) ; a exercé les fonctions de juge rapporteur dans le cadre des appels suivants : 1) *Le Procureur c. Ayyash et autres*, décision relative à l'appel interjeté par les conseils de M. Merhi contre la « décision relative à la gestion du procès et motifs de la décision relative à la jonction d'instances » rendue par la Chambre de première instance, 21 mai 2014 ; 2) *Le Procureur c. Ayyash et autres*, arrêt relatif aux appels interjetés par la défense contre la décision relative aux vices de forme allégués de l'acte d'accusation rendue par la Chambre de première instance », 5 août 2013 ; 3) *Le Procureur c. Ayyash et autres*, arrêt relatif aux appels interjetés par la défense de la décision de la Chambre de première instance relative au réexamen de la décision portant ouverture d'un procès par défaut, 1^{er} novembre 2012 ;
 2009-2010 : Président de la Section des appels de la Cour pénale internationale, La Haye (Pays-Bas) ;
 2008-2012 : Juge de la Cour pénale internationale, La Haye (Pays-Bas) (Section de première instance de janvier à juillet 2008 ; Section des appels d'août 2008 à mars 2012) ; a exercé les fonctions de juge président dans le cadre des appels suivants : 1) *Situation au Darfour (Soudan), Le Procureur c. Abdallah Banda Abakaer Nourain et Saleh Mohammed Jerboa Jamaus*, appel contre la décision d'application des poursuites de la Chambre de première instance IV d'interjeter appel « pour demande de traduction des déclarations de témoins (ICC-02/05-03/09-199) et instructions supplémentaires sur la traduction » ; 2) *Situation en République du Kenya*, appel du gouvernement du Kenya contre « la décision concernant la demande d'assistance soumise par le

- gouvernement de la République du Kenya au titre de l'article 93(10) du Statut et de la Règle 194 du Règlement de procédure et de preuve », 4 juillet 2011 ; 3) *Le Procureur c. Ruto et autres* et *Le Procureur c. Mathaura et autres*, appel du gouvernement du Kenya contre la décision sur l'Application par le gouvernement du Kenya contestant la recevabilité de l'affaire, au titre de l'article 19(2)(b) du statut, 20 juin 2011 ; 4) *Le Procureur c. Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui* : appel contre « la décision sur la motion de défense pour Germain Katanga sur une déclaration concernant une détention illégale et sursis à statuer », 12 juillet 2010 ; 5) *Le Procureur c. Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui* : appel de M. Katanga contre « la décision verbale de la Chambre de première instance II du 12 juin 2009 sur la recevabilité de l'affaire », 25 septembre 2009 ; 6) *Le Procureur c. Joseph Kony* : appel interjeté par la défense contre la « décision relative à la recevabilité de l'affaire, rendue en vertu de l'article 19-1 du Statut », 16 septembre 2009 ;
- 1996-2007 : Professeur de droit, université du Botswana, Gaborone ;
- 1992-1996 : Professeur de droit associé, université du Botswana ;
- 1984-1992 : Maître de conférences en droit, université du Botswana ;
- 1993-1994 : Professeur de droit invité dans le cadre du programme Walter-S. Owen, faculté de droit de l'université de Colombie britannique, Vancouver (Canada) ;
- 1983 : Spécialiste des questions sociales, Centre pour le développement social et les affaires humanitaires de l'ONU, New York (États-Unis d'Amérique) ;
- 1983-1984 : Consultant expert, Service de la prévention du crime et de la justice pénale du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires de l'ONU, New York (États-Unis d'Amérique) ;
- 1978-1982 : Avocat à plein temps en pratique privée, Kampala (Ouganda) ;
- 1975-1978 : Maître de conférences en droit, université de Makerere, Kampala (Ouganda) ;
- 1971-1975 : Chargé de cours en droit, université de Makerere ;
- 1968 : Avocat stagiaire, Cabinet d'avocats Kiwanuka & Co., Kampala (Ouganda).

Activités professionnelles

Pratique privée

- 1972-2007 : Avocat (à temps partiel de 1972 à 1976 puis à plein temps de 1976 à 1982), plaidant au civil et au pénal devant les tribunaux de première instance, les cours d'appel et la Haute Cour de l'Ouganda. Certaines des affaires dans lesquelles il plaide donnent lieu à des décisions qui font précédent ; de 2003 à 2007, consultant auprès du cabinet d'avocats et d'avoués Sendege, Senyondo & Co., à Kampala (Ouganda).

Observateur de procès

- 1996 : Envoyé en Éthiopie par Amnesty International comme observateur au procès de plus de 50 membres de l'ancien Gouvernement de l'Éthiopie accusés de génocide et de crimes contre l'humanité et chargé de rédiger un rapport confidentiel détaillé sur ce procès, au regard des normes internationales en matière de droits de l'homme.
- 1990 : Envoyé au Swaziland par Amnesty International comme observateur au procès d'une dizaine de personnes accusées d'infractions politiques et chargé de rédiger un rapport confidentiel détaillé sur ce procès, au regard des normes internationales en matière de droits de l'homme.

Missions spéciales

- 1998 : Chef d'une délégation internationale d'Amnesty International envoyée au Lesotho pour enquêter sur des allégations de violations des droits

de l'homme et du droit international humanitaire et inspecter les conditions d'emprisonnement après l'intervention militaire de l'Afrique du Sud et du Botswana dans ce pays.

1991 : Membre d'une mission de deux personnes envoyée par Amnesty International au Swaziland pour enquêter sur des allégations de violations des droits de l'homme et inspecter les conditions d'emprisonnement. Rédige le rapport de la mission.

Expert/Consultant

2007 : Sur demande de *Minority Rights Group International*, rédige un avis juridique dans le cadre d'une affaire examinée par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

2007 : Participe en tant qu'expert à la 5^e reprise de la session de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, tenue à New York, du 29 janvier au 1^{er} février 2007, chargé des études sur le crime d'agression pour la Coalition des ONG pour la CPI.

2006 : Participe en tant qu'expert à la réunion du Groupe de Travail spécial sur le crime d'agression de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, tenue à Princeton, New Jersey, en juin 2006, pour la Coalition des ONG pour la CPI.

2005 : Conseiller juridique de la Délégation du Gouvernement ougandais à la 2^e Réunion intersessions du Groupe de Travail spécial sur le crime d'agression de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, tenue à Princeton, New Jersey, du 11 au 13 juin 2005.

2004 : Sur demande du Procureur de la Cour pénale internationale, rédige un avis juridique sur l'interprétation et la portée de certaines dispositions du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

2004 : Conseiller juridique de la Délégation du Gouvernement ougandais à la réunion intersessions du Groupe de Travail spécial sur le crime d'agression de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, tenue à Princeton, New Jersey, du 21 au 23 juin 2004.

2004 : Participe à la Table ronde des experts africains sur les Codes transitoires pour le projet de justice pénale dans les situations de post-conflit, organisée par le *United States Institute of Peace* et le *Irish Centre for Human Rights* de l'université nationale de Galway (Irlande), à Abuja (Nigéria), les 7 et 8 juin 2004.

2002 : Membre de la Délégation du Gouvernement ougandais à la première session de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, tenue à New York du 3 au 11 septembre 2002.

2002 : Participe à titre d'expert à la 9^e session de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale, tenue à New York du 8 au 19 avril 2002, en tant que membre de la Coalition des ONG pour la Cour pénale internationale et dirige, avec un autre membre, l'équipe de la Coalition chargée du crime d'agression.

2001 : Participe à titre d'expert à la 8^e session de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale, tenue à New York du 24 septembre au 5 octobre 2001, en tant que membre de la Coalition des ONG pour la Cour pénale internationale et dirige, avec un autre membre, l'équipe de la Coalition chargée du crime d'agression.

2000 : Participe à titre d'expert aux 5^e, 6^e et 7^e sessions (juin, juillet et décembre 2000) de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale, en tant que membre de la Coalition des ONG pour la Cour pénale internationale.

1999 : Intervient en tant qu'expert consultant auprès du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) : rédige un avis juridique sur un certain nombre de questions juridiques soulevées par une affaire dont le Tribunal est saisi.

- 1998 : Participe en qualité d'expert à la Conférence diplomatique de plénipotentiaires sur la création d'une cour criminelle internationale, sur invitation de la Coalition des ONG pour la CPI, tenue à Rome (Italie) du 15 juin au 17 juillet 1998.
- 1997 : Participe en qualité d'expert aux réunions d'août et de décembre du Comité préparatoire de l'ONU pour l'établissement d'une Cour pénale internationale, en tant que membre de la Coalition des ONG pour la Cour pénale internationale.
- 1995 : Participe à la réunion du groupe d'experts, dont il est élu rapporteur, convoquée par le Service de la prévention du crime et de la justice pénale de l'Office des Nations Unies à Vienne (Autriche) pour étudier la question des « victimes de la criminalité et victimes d'abus de pouvoir dans le cadre international ». Ce groupe d'experts a élaboré un plan d'action détaillé pour la prévention, la protection et le soutien des victimes de la criminalité et des victimes d'abus de pouvoir, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les victimes de la criminalité.
- 1995 : Membre du Comité d'experts mis sur pied par l'Association internationale de droit pénal et l'Institut Max-Planck de droit pénal étranger et international, chargé d'examiner le projet de statut de la Cour pénale internationale et proposer des amendements.
- 1985 : Expert consultant pour les Nations Unies sur un projet d'élaboration de plans de réforme du système de justice pénale pour la Namibie, Rome (Italie).
- 1985 : Expert consultant aux Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime, à Milan (Italie) en 1985 et à Caracas (Venezuela) en 1980, ainsi qu'aux réunions préparatoires régionales et interrégionales tenues à La Haye (Pays-Bas) en 1980, Addis-Abeba (Éthiopie) en 1978 et Lusaka (Zambie) en 1975.
- 1984 : Expert consultant auprès du Service de la prévention du crime et de la justice pénale du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires de l'ONU. Participe à la rédaction de la Déclaration de l'ONU relative aux droits des victimes de la criminalité.

Personne-ressource /Conférencier

- 2011 : Prononce une allocution sur le thème « Appel aux avocates africaines », dans le cadre d'une campagne menée par le Greffe de la CPI, à l'*Imperial Resort Beach Hotel* d'Entebbe (Ouganda), le 6 mai 2011. Donne une conférence sur le thème « The ICC: An Overview of the basic features and recent developments » à la faculté de droit de l'université du Kwazulu Natal, Durban (Afrique du Sud), le 10 mai 2011.
- 2010 : Donne une conférence sur le thème « New Perspectives after the Kampala Review Conference and African Issues », à l'occasion de la 12^e session de la *Salzburg Law School on International Criminal Law, Humanitarian Law and Human Rights*, tenue à Salzbourg (Autriche), du 12 au 20 août 2010. Préside une table ronde sur le thème « The Post-colonial African State and Impunity » lors d'une conférence sur l'Afrique et l'avenir de la justice pénale internationale tenue à la faculté de droit de l'université du Witswaterand, Johannesburg (Afrique du Sud) du 14 au 16 juillet 2010. Participe à une table ronde sur le thème « Crimes against Humanity and State Responsibility to Prevent » lors d'une conférence intitulée « Forging Convention on Crimes against Humanity », organisée par la faculté de droit de l'université de Washington, *Whitney R. Harris World Law Institute at the Brookings Institute*, tenue à Washington du 11 au 12 mars 2011.
- 2009 : Présente une conférence sur le thème « Children in armed conflict and the International Criminal Court » à l'occasion de la 10^e conférence internationale des présidents des cours suprêmes du monde, tenue à Lucknow (Inde) du 11 au 14 décembre 2009. Présente une conférence

- sur le thème « Africa and the ICC », lors d'un atelier destiné aux membres du Parlement, organisé par l'Action mondiale des parlementaires à Kampala (Ouganda), le 30 juin 2009. Présente une conférence sur le thème « Basic Features of the International Criminal Court » lors d'une formation destinée à des juges et procureurs de Jordanie, organisée par le *Hague Forum for Judicial Expertise* à La Haye, le 22 avril 2009. Présente une conférence sur le thème « The ICC Six Years On » à l'occasion de la Conférence internationale sur l'avenir de la justice pénale, organisée par le *West Point Centre for the Rule of Law*, Département de droit, Académie militaire de West Point, New York, du 15 au 17 avril 2009.
- 2008 : Présente une conférence sur le thème « The Rights of Children and the International Criminal Court » à l'occasion de la 9^e conférence internationale des présidents des cours suprêmes du monde, tenue à Lucknow (Inde), le 15 décembre 2008. Présente une conférence sur le thème « Trial Proceedings at the International Criminal Court » à l'occasion de la Conférence internationale sur la CPI organisée par la Cour suprême et l'École de la magistrature des Philippines, en partenariat avec l'Ambassade d'Italie à Manille (Philippines), les 25 et 26 septembre 2008.
- 2006 : Expert invité au séminaire organisé par le barreau du Mozambique soutenu par la Fondation Friedrich-Ebert sur le thème « *The International Criminal Court: a Court for the Future* » à Maputo (Mozambique), le 9 mars 2006 ; étude sur le thème « *The International Criminal Court: Botswana's Experience* ».
- 2005 : Conférencier sur le thème « *The Relationships between the International Criminal Court and the UN Security Council* », 7^e session de la *Salzburg Law School*, tenue à Salzbourg (Autriche) du 8 au 10 août 2005.
- 2004 : Conférencier sur le crime de génocide à l'occasion de la formation intitulée « *International Criminal Court Training Course for African Government Officials* », organisée par l'université de Nottingham et l'université du Cap, Le Cap (Afrique du Sud), du 28 juin au 3 juillet 2004.
- 2003 : Conférencier sur le thème « *Prosecutorial Discretion before National and International Tribunals* », Bureau du Procureur de la CPI, 19 décembre 2003 (voir http://www.icc-cpi/otp/lecturers_dn.html).
- 2002 : Conférencier pour un cours de maîtrise de droit de la faculté de droit de l'*Universita degli Studi di Teramo* (Italie), du 25 février au 1^{er} mars 2000. Conférences sur le statut de l'individu en droit international, l'usage de la force en vertu de la Charte des Nations Unies et les crimes de génocide et d'agression.
- 2001 : Conférencier pour un cours de maîtrise de droit à la faculté de droit de l'université du Cap (Afrique du Sud), en août 2001. Conférences sur les crimes d'agression et de génocide.
- 2000 : Personne-ressource lors d'un atelier pour les femmes d'Afrique sur la justice, les femmes et la Cour pénale internationale, organisé par le *Women's Caucus for Gender Justice* en collaboration avec l'Unité de recherche sur le droit, le racisme et le sexisme de l'université du Cap (Afrique du Sud), du 24 au 26 août 2000.
- 2000 : Conférencier à la *Salzburg School of International Criminal Law*, Salzbourg (Autriche), en août 2002. Conférences sur le crime d'agression et le génocide et sur le Tribunal pénal international pour le Rwanda.
- 1999 : Directeur scientifique de la *Gaborone School for International Criminal Jurisdictions*, Gaborone (Botswana), en octobre 1999.
- 1999 : Conférencier à la *Salzburg School of International Law*, Salzbourg (Autriche). Conférences sur le crime de génocide.
- 1999 : Personne-ressource lors d'un stage de formation des formateurs en techniques policières organisé par le Haut-Commissariat des Nations

Unies aux droits de l'homme pour l'Organisation de coopération des commissaires de police de la région de l'Afrique australe (SARPCCO), Gaborone (Botswana).

Affiliations

- 2006-2008 : Membre du Comité consultatif du Bureau de recherche sur les crimes de guerre (*American University College of Law*), Washington ;
- 2006 : Membre du Conseil consultatif international du Pôle doctoral d'excellence, université de Cologne (Allemagne) ;
- 2005-à ce jour : Membre du comité de rédaction de l'*University of Botswana Law Journal* ;
- 2004-à ce jour : Membre de l'*East African Law Society* ;
- 1972-à ce jour : Membre de l'*Uganda Law Society* ;
- 1988-à ce jour : Membre du Conseil d'administration de la Société internationale pour la réforme du droit pénal ;
- 1990- à ce jour : Membre du comité de rédaction de la revue *Criminal Law Forum: an International Journal* ;
- 1986 -1990 : Membre du comité de rédaction de la revue *Violence, Aggression and Terrorism* ;
- 1985- à ce jour : Membre du comité de rédaction de la revue *Church and State* ;
- 1975-1980 : Membre du comité exécutif de la Société ougandaise de la Croix-Rouge ;
- 1975-1980 : Membre du *Law Council* (Comité exécutif) de l'*Uganda Law Society*.

Activités universitaires

Enseignement

- 1984-2007 : *Université du Botswana* (Botswana) ; droit international public, droit pénal international, droit international des droits de l'homme, droit pénal, procédure pénale, administration de la preuve, droit constitutionnel, droit administratif et déontologie.
- 1993-1994 : *Université de Colombie britannique*, Vancouver (Canada) ; droit international des droits de l'homme.
- 1971-1978 : *Université de Makerere* (Ouganda) ; droit international public, procédure pénale, procédure civile, administration de la preuve, droit de la famille et droit des affaires et des associations.

Poste de direction universitaire

- 1985-1993 : Directeur du département de Droit de l'université du Botswana. Examineur externe (en tant qu'examineur externe, j'ai été chargé, par les universités qui m'ont nommé, de surveiller la qualité de leur enseignement : j'ai approuvé les examens, vérifié le libellé des épreuves et examiné les thèses et mémoires) ;
- 2003-2006 : Université du Swaziland, Kwaluseni (Swaziland) ;
- 1998-2002 : Université de Dar es-Salaam (Tanzanie) ;
- 1993 : Université du Swaziland, Kwaluseni (Swaziland) ;
- 1992-1993 : Université nationale du Lesotho, Roma (Lesotho) ;
- 1991-1993 : Université de la Zambie, Lusaka (Zambie) ;
- 1987-1990 : Université de Nairobi, Nairobi (Kenya).

Évaluateur externe

- 2010-2011 : Membre du Comité de suivi des thèses de doctorat de l'université d'Amsterdam, chargé d'évaluer la qualité d'une thèse de doctorat en droit ;
- 2000 : Évaluateur externe pour l'université de Dar es-Salaam : chargé de lire les publications des candidats à la promotion au rang de professeur

associé et de professeur titulaire et de rédiger une évaluation détaillée ;

1994 : Évaluateur externe pour l'université de Lagos, à Akoka dans le Yaba (Nigeria) : chargé de lire les publications des candidats à la promotion au rang de professeur associé et de rédiger une évaluation détaillée.

Membre du comité de lecture de revues scientifiques

2004 : Examine un article envoyé au *South African Law Journal* et conseille la rédaction de la revue sur l'opportunité de publier et article ;

2000 : Examine un article envoyé au *Melbourne Journal of International Law* et conseille la rédaction de la revue sur l'opportunité de publier et article.

Publications

Ouvrages

- *Criminal Law in Botswana* (3^e éd.) sous la direction de Franck Verbruggen (Wolters Kluwer, Pays-Bas, 2015) – ISBN 978-90-411-3621-3 [à paraître] ;
- *Criminal Law in Uganda* (dans *International Encyclopaedia of Laws Criminal Law*, (3^e éd.), sous la direction de Frank Verbruggen, Wolters Kluwer, Pays-Bas, 2013, ISBN 978-90-654-4937-5) [410 pages] ;
- Avec K. Solo, *Legal Ethics in Botswana: Cases and Materials* (University of Botswana, Department of Law, Private Bag 0022 Gaborone. 2004). ISBN 99912-949-5-3) [448 pages] ;
- *Constitutional Law in Botswana* (dans *International Encyclopaedia of Laws* (Kluwer International Publishers, Deventer (Pays-Bas), 2002. ISBN 90 6544 9442 et ISBN 90K 330 022X). Réédité par Pula Press, Gaborone (Botswana), 2012. ISBN 978-99912- 619-7-3 [307 pages] ;
- *Twejjukanye Oluganda [Grammaire du Luganda]* (Université du Botswana, 2001) ISBN 99912-950-0-3 [150 pages] ;
- *Criminal Procedure in Botswana: Cases and Materials (3^e éd.)* (Pula Press, Gaborone. 2002. ISBN 99912-61-61-3) [506 pages] ;
- *Eddembe Lyaffe* [ce traité rédigé en luganda dont le titre se traduit par « Nos Droits », aborde la question des droits de l'homme sous différents angles et contient quatre annexes qui sont des versions en luganda des principaux instruments des Nations Unies dans ce domaine], (Nabinene Emporium Ltd., P. O. Box 3675 Kampala (Ouganda), 1995). Publié avec le concours de l'Agence danoise pour le développement international (DANIDA) [201 pages] ;
- *English - Luganda Law Dictionary* (Université du Botswana, 1993, ISBN 99912-0-082-7). (Répertorié dans *The African Book Publishing Record*, West Sussex (Royaume-Uni), 1994) [149 pages] ;
- *Antigone: a Greek Play by Sophocles* (traduction en luganda), Kampala, Marianum Press, 1989) [63 pages].

Documents ronéotypés

- *The International Protection of Refugees* (thèse de doctorat défendue devant la faculté de droit de l'université de New York, 1975) [379 pages] ;
- *Police Powers and the Rights of the Individual in Uganda* (Université de Makerere-Kampala (Ouganda), 1973) [134 pages].

Chapitres d'ouvrages

- « The Rule of Law, the International Justice System and Africa », dans *For the Sake of Present and Future Generations: Essays in Honour of Roger Clark*, Lipton, Suzannah, Simpson, Gerry, Schabas, William (éd.), Brill/Nijhoff, 2015 ISBN13: 978004270718) [à paraître] ;
- « The Special Tribunal for Lebanon and the Global Response to Terrorism », essai en l'honneur de la juge Flavia Lattanzi, 2015 ;

- « Preliminary Rulings Regarding Admissibility » et (avec Christopher Hall et Manuel J. Ventura) « Challenges to the Jurisdiction of the Court or the Admissibility of a Case », dans *Commentary on the Rome Statute of the International Criminal Court* (3^e éd.), Otto Triffterer et Kai Ambos (éd.), Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 2015, ISBN 3-7890-6173 5) [à paraître] ;
- « The International Criminal Court and Africa », dans *African regional Human Rights System: Thirty Years after the Adoption of the African Charter on Human and Peoples' Rights*, Manisuli Ssenyonjo (éd.), Leyde, Koninklijke Brill NV, 2011 ;
- « Cooperation with the Court in Matters of Arrest and Surrender of Indicted Fugitives: Lessons from the ad hoc Tribunals and National Jurisdictions », dans Jose Doria, Hans-Peter Gasser et M. Cherif Bassiouni, *The Legal Regime of the International Criminal Court: Essays in Honour of Professor Igor Blishshenko*, Martinus Nijhoff Publishers, 2009, ISBN 978 90-041630-89 [p. 975 à 999] ;
- « Sentencing at the International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia », dans *Annotated Leading Cases of International Criminal Tribunals: The International Criminal Tribunal for Yugoslavia*, André Klip et Göran Sluiter (éd.), vol. XV Anvers, Intersentia, 2008, ISBN 978-90-5095-794-6 [p.723 à 730] ;
- « Participation in Crime in Botswana » dans *Participation in Crime: Criminal Liability of Leaders of Criminal Groups and Networks – A Comparative Analysis*, Ulrich Sieber (éd.), Fribourg, Institut Max-Planck de droit pénal étranger et international, 2007 ;
- « Expeditious Trial » dans *Annotated Leading Cases of International Criminal Tribunals: The Special Court for Sierra Leone*, vol. 9, André Klip et Göran Sluiter (éd.), Anvers, Intersentia, 2006, ISBN 90-5095 [p. 690 à 697] ;
- « Right to Counsel » dans *Annotated Leading Cases of International Criminal Tribunals: The International Criminal Tribunal for Yugoslavia*, vol. 8, André Klip et Göran Sluiter (éd.), Anvers, Intersentia, 2005, ISBN 90-5095-397-2) [p. 375 à 386] ;
- « Forcible Transfer of Children » dans *Encyclopaedia of Genocide and Crimes Against Humanity*, 3 vol., Shelton, Dinah (éd.), Detroit, Macmillan Reference, 2005, ISBN 0028658477) [p. 370 à 376] ;
- « »The Indictment », dans *Annotated Leading Cases of International Criminal Tribunals: The International Criminal Tribunal for Rwanda*, vol. 6, André Klip et Göran Sluiter (éd.), Anvers, Intersentia, 2003, ISBN 90-5095-319-0) [p. 49 à 58] ;
- « Preliminary Matters: the Indictment », dans *Annotated Leading Cases of International Criminal Tribunals: The International Criminal Tribunal for Yugoslavia*, vol. IV, André Klip et Göran Sluiter (éd.), Anvers, Intersentia, 2002, ISBN 90-5095-213-5) [p. 58 à 68] ;
- « Social Change and Organised Crime in Southern Africa », dans *Social Problems in Africa*, Apollo Rwomire (éd.), Westport (États-Unis), Praeger Publishers, 2001, ISBN 0-275-96343-8) [p. 209 à 228] ;
- « The African Great Lakes Region and the International Criminal Tribunal for Rwanda », dans *International Law as we Enter the 21st Century*, ELSA (éd.), Berlin, Arno Spitz, 2001, ISBN 3-8305-0249-4) [p. 73 à 85] ;
- « The Implementation of the ICC Statute within the Southern African Community (SADC) », dans *The Rome Statute and Domestic Legal Orders Volume I: General Aspects and Constitutional Issues*, Claus Kress et Flavia Lattanzi (éd.), Baden-Baden, Nomos Verlagsgesellschaft, 2000, ISBN 88-8784-00-2) [p. 169 à 182] ;
- « Genocide: A Crime Against Mankind », dans *The Law and Enforcement of International Offences – The Experience of International and National Courts*, Gabrielle Kirk McDonald et Olivia Swak-Goldman (éd.), La Haye, Kluwer Law International, 1999, ISBN 90-411-1133-6) [p. 113 à 140] ;
- « Controlling Executive Power in Southern Africa: the Role of the Courts and Administrative Tribunals », dans *Administrative Justice in Southern Africa*, Hugh Corder et Tiyanjana Maluwa (éd.), Le Cap, université du Cap, 1997, ISBN 0-7992-1892-8) [p. 95 à 116] ;
- « Reparations in the Criminal Law: the Case of Uganda », dans Albin Eser et Susanne Walther, *Wiedergutmachung im Strafrecht: Internationale Perspektiven*, Fribourg, Éd. Iuserim, Institut Max-Planck de droit pénal étranger et international, 1997, ISBN 3-86113-971-5) [p. 319 à 354] ;

- Avec Roger Clark : « Issues of Implementation and Co-ordination », dans *International Responses to Traumatic Stress*, dans Yael Danieli, Nigel Rodley et Lars Weisaeth (éd.), Amityville (États-Unis), Baywood Publishing Company, 1995, ISBN 0-89503-132-9 [p. 425 à 437] ;
- « Victims of Crime and their Rights », dans *Criminology in Africa*, T. M. Mushanga (éd.), Rome, Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, 1992, ISBN 92-9078-021-6 [p. 21 à 42] ;
- « The Rights of Children in Botswana », dans *The Rights of the Child* (Initiative Ltd., Nairobi, 1989, ISBN 9966-42-001-0). [p. 25 à 31] ;
- « Human Rights: A Legal Perspective », dans *Human Rights and You*, D. Rubadiri (éd.), Macmillan Botswana Ltd., 1989, ISBN 0-333 52364-4 [p. 11 à 16] ;
- « Arbitrary Deprivation of Life: Controls on Permissible Deprivations », dans *The Right to Life in International Law*, B. G. Ramcharan (éd.), Martinus Nijhoff, 1985, ISBN 90-247-3074-0 [p. 245 à 283].

Critique de livre

- Critique de l'ouvrage de D. Dyzenhaus, *Hard Cases in Wicked Legal Systems: South African Law in the Perspective of Legal Philosophy*, Oxford, Clarendon Press, 1991 ; dans *Canadian Journal of African Studies*, n° 28, 1994, p. 150-153.

Articles publiés dans des revues internationales pratiquant l'examen collégial

- « The ICC and Complementarity in Practice », *Leiden Journal of International Law*, 2013, n° 26 ;
- « The Kampala Review Conference: The Capstone of the Rome System », *Criminal Law Forum: An International Journal*, 2011, n° 22, p. 511- 518 ;
- « The Role of Victims in Criminal Proceedings – Lessons National Jurisdictions can take from the ICC », *Criminal Law Forum: An International Journal*, 2010, n° 21, p. 399-414 ; DOI 10.1007/s10609-010-9126-6 ;
- « The Role of International Criminal Tribunals in the Promotion of Peace: the Case of the International Criminal Court », *Criminal Law Forum: An International Journal*, 2008, n° 19, p. 373 à 393 (2008) ;
- « The Abuse of Process Doctrine in the Administration of Criminal Justice before National Courts and International Tribunals », *University of Botswana Law Journal*, 2008, n° 7, p. 29 à 7 ;
- « Relationship between the International Criminal Court and the United Nations Security Council », *Zetschrift für Internationale Starrechtsdogmatik*, 2007, n° 13, p. 500 (<http://www.zis-online.com>);
- « Bringing Aggressors to Justice: From Nuremberg to Rome » 4 *University of Botswana Law Journal*, 2005, n° 4, p. 4-32 ;
- « The SADC Protocol against Corruption: Example of the Region's Response to an International Scourge », avec Zein Kebonang, *University of Botswana Law Journal*, 2005, n° 1, p. 85-119 ;
- « Prosecutorial Discretion before National Courts and International Tribunals », 2 *Journal of International Criminal Justice*, 2005, n° 2, p. 124-144 ;
- « Triggering the Jurisdiction of the International Criminal Court », *African Human Rights Law Journal*, 2004, n° 4, p. 256-274 ;
- « Defining the Crime of Aggression: An Important Agenda Item for the Assembly of States Parties to the Rome Statute of the International Criminal Court », *Acta Juridica Journal*, 2003, p. 256 à 286 (université du Cap) ;
- « Aggression Under the Rome Statute of the International Criminal Court », *The Nordic Journal of International Law*, 2002, n° 71, p. 497-521 ;
- « The Ethical Obligations of Counsel in Criminal Proceedings: Representing an Unwilling Client », *Criminal Law Forum: an International Journal*, 2001, n° 12, p. 487-507 ;
- « Genocidal Conflict and the International Criminal Tribunal for Rwanda », *Netherlands International Law Review*, 2001, n° 48, p. 31 à 65 ;
- « Minimum Sentences and their Effect on Judicial Discretion », *Crime, Law and Social Change: An International Journal*, 1999, n° 31, p. 363-384 ;

- « Crime Prevention in Southern Africa: A Legal Perspective » », *The Comparative and International Law Journal of Southern Africa*, 1999, n° 32, p. 247-265 ;
- « The International Criminal Court: Jurisdictional and Related Issues », *Criminal Law Forum: An International Journal*, 1999, n° 10, p. 87-120 ;
- « Police Informers and Agents Provocateurs: Accomplices or Handmaidens of the Law? Perspectives from the Courts of Eastern and Southern Africa », *Criminal Law Forum: An International Journal*, 1998-1999, n° 9, p. 151-169 ;
- « Indigenous Justice Systems: An Eastern African Perspective », 24 *Indian Socio-Legal Journal*, 1998, n° 24, p. 23-30 ;
- « When Crime Crosses Borders: A Southern African Perspective », 41 *Journal of African Law*, 1997, n° 41, p. 192-200 (université de Londres) ;
- « Witchcraft as a Criminal Defence, From Uganda to Canada and Back », 24 *Manitoba Law Journal*, 1996, n° 24, p. 38-59 (université du Manitoba) ;
- « Rules of Procedure and Evidence of the International Tribunal for the Former Yugoslavia » 5 *Criminal Law Forum: An International Journal*, 1994, n° 5, p. 507-555 (1994) ; réédit. sous forme de chapitre dans *The Prosecution of International Crimes*, Roger Clark et Madeleine Sann (éd.), New Brunswick, Rutgers-State University of New Jersey, Transaction Publisher, 1996, p. 293-341 ; ISBN 1-56000-269-7.
- « Victims of Abuse of Power, with Special Reference to Africa », *University of British Columbia Law Review*, 1994, n° 28, p. 171-192 ; rééd. Dans *The Review of the International Commission of Jurists*, 1998, n° 60, p. 199-219 ;
- « The Poisoned Tree: Responses to Involuntary Confessions in Criminal Proceedings in Botswana, Zambia, and Uganda », Londres, *African Journal of International & Comparative Law*, 1993, n° 5, p. 609-633 ; rééd. sous forme de chapitre dans *The Protection of Human Rights in African Criminal Proceedings*, M. Cherif Bassiouni et Ziyad Motala (éd.), Dordrecht, Martinus Nijhoff, 1995, p. 83-102 ;
- « The Police, Human Rights, and the Constitution: An African Perspective », *Human Rights Quarterly*, John Hopkins University Press, 1993, n° 15, p. 465-484. Cet article a été résumé dans l'édition 1994 des *International Political Science Abstracts* (27, rue Saint-Gallium, 75341 Paris cedex 07, France) ;
- « Religious Liberty and the Law in Botswana Today », *Journal of Church and State*, 1992, n° 34, p. 843-862 (Baylor University) ;
- « La Religion et la Loi au Botswana aujourd'hui », *Conscience et Liberté*, Berne, 1992, n° 43, p. 89-93 ;
- « Extenuating Circumstances in Capital Offences in Botswana », 2 *Criminal Law Forum: An International Journal*, 1991, n° 2, p. 235-268 ;
- « Compensating the Victims of Crime in Botswana », 33 *Journal of African Law*, 1989, n° 33, p. 157-171 (université de Londres) ;
- « The Right to Legal Representation in Botswana », *Israel Yearbook on Human Rights*, 1988, p. 211-227 (université de Tel-Aviv) ;
- « Religion, the Law and the State in Africa », *Journal of Church and State*, 1986, n° 28, p. 268-287 (Baylor University) ;
- « The Right to Return Home in International Law », 21 *Indian Journal of International Law*, 1981, n° 21, p. 335-351 ;
- « The Nature and Function of Marriage Gifts in Customary African Marriages », 23 *American Journal of Comparative Law*, 1975, n° 23, p. 682-704 (université de Californie) ;
- « The Consul as a Defendant: His Amenability to the Jurisdiction of the Receiving State », 15 *Indian Journal of International Law*, 1975, n° 15, p. 333-350 ;
- « The International Court, Impartiality and Judges *ad hoc* », 13 *Indian Journal of International Law*, 1973, n° 13, p. 207-230 (article cité dans J. C. Merrills' *A Current Bibliography of International Law*, Londres, Butterworths, 1978, p. 188) ;
- « The Tanzania Nationalisation Laws », 3 *Eastern African Law Review*, 1970, n° 3, p. 1-23 (université de Dar Es-Salaam).

Autres articles et documents

- « The Role Lawyers before International Courts: the case of the Special Tribunal for Lebanon », communication présentée à une conférence organisée par le Conseil des barreaux de la Communauté européenne, La Haye (Pays-Bas), 23 avril 2015 ;

- « Justice and the International Criminal Tribunals », conférence donnée à la Friedensau Adventist University, Berlin (Allemagne), 16 mars 2015 ;
- « The Evolution of the Status of the Individual under International Law », communication présentée au Sommet de La Haye sur le droit international et les droits de l'homme, La Haye (Pays-Bas), 4 et 5 février 2015 ;
- « Obwenkanya Obw'obutonde mu Litulica Omuganda » [« La Justice naturelle dans la littérature en luganda »], conférence donnée à l'Institut de langues de l'université de Makerere, Kampala (Ouganda), 6 oct. 2014 ;
- « The Law's Response to the Plight of Victims of Trauma in the Context of International Criminal Justice », communication présentée à la Conférence sur le traumatisme et la résilience, Berlin (Allemagne), juillet 2014 ;
- « The Relationship between the African Union and the International Criminal Court », séminaire à l'International Criminal Law Society, Rabat (Maroc), juin 2014 ;
- « The international Legal System and its relevance to the Rule of Law in Africa », conférence à la mémoire de Benedicto Kiwanuka, organisée par la Fondation pour le développement africain, 14 nov. 2013, université de Makerere, Kampala (Ouganda) ;
- « The Evolution of International Criminal Law and the International Criminal Court in Context », allocution devant le Parlement de l'Ouganda, Kampala (Ouganda), sept. 2013 ;
- « Religious Tolerance, Sustainable Development and the Law in Africa », communication présentée à l'occasion du *All-Africa Religious Liberty Congress*, Yaoundé (Cameroun), du 6 au 10 août 2013 ;
- « Appraising the Work of the ICC in its first Decade: Challenges and Ways Forward », communication présentée à la conférence intitulée *International Criminal Law: the Rome Statute - Ten Years After and Ahead*, tenue à la faculté de droit de l'université de Copenhague (Danemark), 14 nov. 2012 ;
- « Promoting Religious Freedom in Secularity: A Legal Perspective », conférence de l'Association internationale pour la défense de la liberté religieuse, Punta Cana (République dominicaine, avril 2012) ;
- « The ICC Targets Impunity, not Africa », article publié dans le bulletin de la Coalition ougandaise pour la Cour pénale internationale, Kampala (Ouganda), juillet 2011 ;
- « Reparations for Victims of Crime in Uganda », dans Eduardo Vetere et David Pedro, *Victims of Crime and Abuse of Power: Festschrift in honour of Irene Melup* (11^e congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, Bangkok, tenu en avril 2005) ;
- « Bringing Aggressors to Justice: From Nuremberg to Rome » discours inaugural prononcé à l'université du Botswana, à Gaborone, le 13 avril 2005 ;
- « The Right to Legal Representation before the International Tribunal for the former Yugoslavia », communication présentée à la 18^e conférence internationale de la *Société internationale pour la réforme du droit pénal*, Montréal (Canada), tenue du 8 au 12 août 2004 ;
- « The Independence of the Judiciary », document présenté à la conférence des juges en chef de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe, Kasane (Botswana), tenue en juillet 2004 ;
- « Prosecutorial Discretion before National and International Tribunals », communication présentée dans le cadre d'une série de conférences, Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale, La Haye (Pays-Bas) et le 19 décembre 2003. Voir le site Internet : http://www.icc-cpi/otp/lecturers_dn.html;
- « Implementation of the Rome Statute: Making the National Criminal Justice Systems Able in Law », communication présentée à la conférence annuelle du Réseau international de droit pénal, tenue à La Haye (Pays-Bas), du 17 au 19 décembre 2003 ;
- « Triggering the Jurisdiction of the International Criminal Court », communication présentée à un symposium sur le thème *Civil Society and Justice in Zimbabwe*, tenu à Johannesburg (Afrique du Sud), du 11 au 13 août 2003 ;
- « The Definition of the Crime of Aggression: Challenge facing the Assembly of States Parties », communication présentée à l'occasion de la conférence internationale *The International Criminal Court: Some Questions and Answers from the Arab Region*, tenue au Caire (Égypte), du 9 au 11 mai 2002 ;
- « Rwandan Adventists on Trial for Genocide », *Adventist Lawyer*, 2000, n° 36 ;

- « Treatment of Prisoners and the International Law of Human Rights », document présenté au séminaire des directeurs d'établissements pénitentiaires des pays d'Afrique, Harare (Zimbabwe), tenu du 23 février au 5 mars 1988 ;
- « The Death Penalty in Botswana », document présenté à la conférence sur la réforme du droit pénal, *Inns of Court*, Londres, tenue du 26 au 29 juillet 1987 (cité par Roger Hood dans *The Death Penalty*, Oxford, Oxford University Press, 1989) ;
- « The Prisoner and Human Rights », dans *The Law, The Convict And The Prisons*, Frimpong, K. (éd.), (document ronéotypé), université du Botswana, Gaborone, 1987, p. 210-224 ;
- « Capital Punishment in Botswana » (avec M. J. A. Glickman), dans *Crime Prevention and Criminal Justice Newsletter*, Nations Unies, 12 et 13 nov. 1986), p. 51 ;
- « A Magna Carta for Victims of Crime », dans *Departmental Seminar Papers*, 1985/1986, vol. 1 ;
- « Christianity and Human Rights », communication présentée lors d'un atelier organisé par la faculté de théologie et d'études religieuses de l'université du Botswana en 1985 ;
- « Group Victims of Crime and other Illegal Acts Linked to the Abuse of Public Power with Special Reference to Africa », document de travail établi pour le Service de la prévention du crime et de la justice pénale du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires de l'ONU, New York, 1983 ; cité dans le document de travail établi par le Secrétariat de l'ONU pour le 7^e congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, Milan (Italie). Document A/CONF.121/6, 1^{er} août 1985 ;
- « The Church in an Emerging Legal System: The Case of Uganda », communication présentée à l'International Christian Lawyers' Conference, tenue à Genève (Suisse) en 1981 ;
- « Torture: A Crime Against Human Dignity », article publié dans la revue *The Exposure*, Kampala (Ouganda) en 1980.

Distinctions honorifiques

- 2006 : Professeur invité, Institut Max-Planck de droit pénal étranger et international, Fribourg (Allemagne) ;
- 1996 : Médaille décernée par la Société internationale pour la réforme du droit pénal, à Vancouver (Canada), pour sa contribution au droit international des droits de l'homme et à la réforme du droit pénal international ;
- 1995 : Chercheur invité, Institut Max-Planck de droit pénal étranger et international, Fribourg (Allemagne) ;
- 1982 : Chercheur, Institut de recherche en droit international et en relations internationales, Académie de droit international de La Haye (Pays-Bas).

7. Petri , Ernest (Slovénie)

[Original : anglais]

Note verbale

Le ministère des Affaires étrangères de la République de Slovénie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui communiquer que le gouvernement de la République de Slovénie a décidé de présenter la candidature du professeur Ernest Petri au titre de membre du Comité consultatif pour les candidatures aux sièges de juge de la Cour pénale internationale.

Depuis la fondation de la Cour pénale internationale, la République de Slovénie a été une fervente partisane à la fois de son travail et de ses activités. La décision par la Slovénie de présenter un candidat est un nouveau témoignage de son engagement en faveur d'un fonctionnement efficace de la Cour, qui dépend de la qualité des candidatures de juges présentés. Une procédure indépendante d'évaluation des candidats aux postes de juge de la Cour pénale internationale doit représenter la dernière étape avant la prise de décision concernant les candidatures.

La Slovénie a donc décidé de présenter, en vue de sa réélection en tant que membre du Comité, la candidature d'un éminent juriste de droit international, juge, diplomate, universitaire et membre titulaire sortant du Comité consultatif pour les candidatures aux sièges de juge de la Cour pénale internationale. Un descriptif détaillé des qualifications du professeur Petri , incluant un *curriculum vitae*, est joint à cette note.

Énoncé des qualifications

Le gouvernement de la République de Slovénie a décidé de présenter la candidature du professeur Ernest Petri à sa réélection au titre de membre du Comité consultatif pour les candidatures aux sièges de juge de la Cour pénale internationale.

Le professeur Ernest Petri occupe actuellement un siège de juge à la Cour constitutionnelle de la République de Slovénie dont il fut également le président par le passé. Au cours de carrière, il a accumulé une expérience et des réalisations inestimables dans les domaines juridique, diplomatique et universitaire.

Au titre de sa carrière diplomatique, il a occupé le poste d'ambassadeur de l'ex-République fédérative socialiste de Yougoslavie en Inde, à une époque où l'ex-Yougoslavie présidait le Mouvement des pays non alignés. Il fut également le premier ambassadeur de la République de Slovénie aux États-Unis. Plus tard, il occupa le poste de Secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères, fut représentant permanent au siège des Nations Unies à New York, ambassadeur en Autriche et représentant permanent d'organisations internationales à Vienne (OSCE, ONUDI, CDO, TICE et AIEA).

Au titre de sa carrière universitaire, il fut notamment titulaire de chaires de professeur à l'université de Ljubljana, en Slovénie, et en Éthiopie. Il a publié plus de cent articles dans le domaine du droit international, des relations internationales et de thèmes qui leur sont liés. Il a récemment publié son sixième ouvrage intitulé *Foreign Policy: The Basis of Theory and Practice* [« Politique étrangère : les bases de la théorie et de la pratique »] qui, comme son ouvrage précédent, montre la richesse de son expérience et de ses réalisations professionnelles dans les domaines de la diplomatie, du droit international et de l'enseignement universitaire.

Le professeur Petri est membre de la Commission du droit international pour un second mandat. Au cours du premier mandat, il fut élu Président et Rapporteur. Ses compétences en droit international ont été reconnues par ses pairs à diverses reprises dans le cadre de forums nationaux et internationaux.

Le professeur Petri est une personne de la plus haute intégrité et d'un grand professionnalisme, et son engagement personnel en faveur d'un travail efficace de la Cour pénale internationale serait en mesure, s'il était élu, de le guider dans ses délibérations et

ses évaluations concernant les candidats aux sièges de juge de la Cour pénale internationale.

Formation

- PhD en droit international, faculté de droit, université de Ljubljana (1965) ;
- Études de troisième cycle à l'université de Vienne (1963-1964) ;
- Maîtrise de droit avec mention, faculté de droit, université de Ljubljana (1960).

Formation complémentaire

- Institut Max-Planck de droit public et de droit international, Heidelberg (1979) ;
- Académie de droit international, La Haye (1973) ;
- Wilton Park (1972) ;
- Institut de droit international, université de Thessalonique (1972) ;
- Université de Lund (1958).

Expérience professionnelle

- Juge à la Cour constitutionnelle de la République de Slovénie (depuis 2013) ;
- Présidente de la Cour constitutionnelle de la République de Slovénie (2010-2013) ;
- Juge de la Cour constitutionnelle de la République de Slovénie (depuis 2008) ;
- Professeur de droit international et de relations internationales, faculté de Sciences sociales, université de Ljubljana (depuis 2008) ;
- Professeur de droit international, faculté de Droit européen, Nova Gorica (depuis 2008) ;
- Ambassadeur de la République de Slovénie en Autriche et représentant permanent d'organisations internationales à Vienne (2002-2008) et de l'OSCE (2002-2004) ;
- Représentant permanent de la République de Slovénie au siège des Nations Unies à New York, et ambassadeur (non-résident) de la République de Slovénie en République fédérative du Brésil (2000-2002) ;
- Secrétaire d'État, ministère des Affaires étrangères de la République de Slovénie (1997-2000) ;
- Ambassadeur de la République de Slovénie aux États-Unis d'Amérique, et (non-résident) aux États-Unis du Mexique (1991-1997) ;
- Ambassadeur de la République fédérale socialiste de Yougoslavie en République de l'Inde, et (non-résident) au royaume du Népal (1989-1991) ;
- Professeur de relations internationales et de droit international, faculté de Sociologie, de Sciences politiques et de Journalisme, université de Ljubljana (1986-1989) ;
- Professeur de relations internationales et de droit international, université d'Addis-Abeba (1983-1986) ;
- Professeur de relations internationales et de droit international, chef du département de Sciences politiques et de Relations internationales, faculté de Sociologie, de Sciences politiques et de Journalisme, université de Ljubljana (1972-1983) ;
- Professeur d'université spécialisé en relations internationales et en droit international, faculté d'Études politiques, université de Ljubljana (1965-1967).

Publications

- Auteur de six ouvrages sur le thème du droit international et des relations internationales ;
- Auteur de plus de cent articles sur le thème du droit international, des relations internationales, et sur des thèmes qui leur sont liés.

Compétences en gestion

- Membre du Comité consultatif pour les candidatures aux sièges de juge de la Cour pénale internationale (depuis 2012) ;
- Membre du CDI (depuis 2006) et son président (2009-2010) à Genève ;
- Membre du Conseil des Gouverneurs de l'AIEA (2005-2007), et son

- président (2006-2007) à Vienne ;
- Doyen de la faculté de Sociologie, de Sciences politiques et de Journalisme, université de Ljubljana (1987-1989) ;
- Directeur du Centre de recherches de la faculté de Sociologie, de Sciences politiques et de Journalisme, université de Ljubljana (1987-1989) ;
- Membre (ministre) du Conseil exécutif (gouvernement) de la République socialiste de Slovénie, responsable pour les sciences et la technologie (1967-1972) ;
- Membre de l'Assemblée nationale de Slovénie (1967-1972).

Expérience complémentaire dans le domaine de la politique étrangère et du droit international

- Membre expert des délégations des Conférences générales de l'UNESCO et de l'OECD ;
- Représentant de la République fédérale socialiste de Yougoslavie au Comité de la politique scientifique et technologique de l'OCDE (CPST) ;
- Membre du Comité italo-yougoslave pour la coopération scientifique et technique ;
- Membre du Comité gréco-yougoslave pour la coopération scientifique et technique.

Travaux de recherche (depuis 1962)

- Bénéficiaire de bourses, de financements de projets scientifiques et de recherches indépendantes sur des questions de droit international, de relations internationales, de droits de l'homme, de règlement pacifique de différends entre États, d'autodétermination, de protection des minorités, d'expulsions, etc. ;
- Détenteur de la plus haute récompense pour travaux scientifiques (1977).

Langues

- Parle l'anglais, l'allemand, le serbe, le croate, le russe et l'italien ;
- Comprend le français et l'espagnol.

Informations à caractère personnel

- Marié, trois enfants ;
- Décoré par la République fédérale socialiste de Yougoslavie, les États-Unis d'Amérique (État du Colorado) et la République d'Autriche. Détenteur de la plus haute décoration pour travaux d'utilité publique de la République de Slovénie.

8. Pinto, Monica (Argentine)

[Original : espagnol]

Note verbale

L'Ambassade de la République argentine auprès des Pays-Bas présente ses compliments à la Cour pénale internationale, et conformément à la décision adoptée par le Bureau de l'Assemblée des États Parties le 9 mars 2015, à sa deuxième réunion, concernant l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures, qui se tiendra au cours de la quatorzième session de l'Assemblée, la République argentine a l'honneur de présenter la candidature de M^{me} Monica Pinto aux élections des membres de cette Commission.

Madame Pinto est actuellement membre de la Commission. Sa réélection permettra d'assurer une représentation géographique équitable, la juste répartition entre les sexes, et une représentation des différents systèmes judiciaires du monde. Veuillez trouver ci-joint le *curriculum vitae* de M^{me} Pinto, qui illustre son expérience et ses compétences.

Énoncé des qualifications

Monica Pinto est citoyenne argentine (1952). Elle est titulaire d'un diplôme d'Avocat (1975) et de Docteur en droit (1983), de l'université de Buenos Aires (UBA).

Monica Pinto est professeur de droit international public et des droits de l'homme à la Faculté de droit de l'UBA où elle est Doyenne (2010-2014, 2014-2018). Elle est la Directrice du Programme de droits de l'homme de l'UBA (depuis 2007).

M^{me} Pinto a été professeur à la session d'été de droit international public de l'an 2007 à l'Académie de droit international de la Haye où elle avait été directrice du Séminaire (français) de diplôme de l'an 2000. Elle a été Professeur invité à la Columbia Law School (2001, 2003), université Panthéon-Assas Paris II (1997, 2005, 2009), université de Rouen (2007), université Panthéon-Sorbonne Paris I (2008). Elle a participé au programme d'été de la Southwestern University School of Law (2006-11). Elle a été enseignante au UN International Law Fellowship Programme (2001-2002, 2004, 2007-2008, 2012), à l'Institut international des droits de l'homme René-Cassin à Strasbourg (2004-2008, 2012, 2015), à l'Institut interaméricain des droits de l'homme à San José (depuis 2004). Elle a été enseignante invitée à l'université d'Alcalá de Henares (2002) et San Carlos de Guatemala (2009). Elle a été chercheuse invitée à l'université du Michigan, à Ann Arbor, États-Unis (1988).

Elle dirige le Master et le cours de spécialisation en Droit international des droits de l'homme à la Faculté de droit de l'UBA. Elle a été vice-doyenne (2002-06), secrétaire académique (1994-02) et représentante des professeurs auprès du Conseil de la Faculté (1994-2006). Elle a été aussi présidente de la maison d'éditions de l'UBA, EUDEBA (2007-10).

M^{me} Pinto est membre du Conseil du Projet des cours et tribunaux internationaux/PICT depuis 1998. Elle est membre de l'American Society of International Law, de la Société française de droit international, de la Société européenne de droit international et du Conseil argentin des relations internationales (CARI).

Elle est juge (depuis 2009) et vice-présidente (depuis 2011) du Tribunal administratif de la Banque mondiale et juge au Tribunal administratif de la Banque interaméricaine du développement (depuis 2014). Elle a été avocate et expert devant des organes de droits de l'homme ainsi que devant des tribunaux arbitraux et de la Cour internationale de justice.

Dans le domaine de droits de l'homme, elle est membre de l'Institut interaméricain des droits de l'homme (San José), de l'Association pour la prévention de la torture (Genève), de l'Institut International des droits de l'homme (Strasbourg) et de la Commission internationale des juristes (Genève).

Elle est la Rapporteuse spéciale sur l'Indépendance des juges et des avocats du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (2015-18). Elle a été membre de la Commission

consultative pour l'examen de candidatures de la Cour pénale internationale (2012-15). Le Secrétaire général des Nations Unies l'a nommée membre du Conseil d'administration du Fonds volontaire pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme (2006-2008 et 2009-2011); préalablement, elle a été experte indépendante sur la situation des droits de l'homme au Guatemala (1993-1996) et au Tchad (2004-2005), rapportant à la Commission des droits de l'homme.

Directrice et Fonctionnaire dans la section juridique de la Direction des droits de l'homme du ministère des Affaires étrangères de l'Argentine, (1993-2000, 2002-2007) ; Directrice de Coopération et des Affaires internationales au ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (2000-01).

Elle est *Chevalier de l'Ordre national du mérite*, République française, 2008 ; *Médaille « Goler T. Butcher »*, American Society of International Law, 2009, pour ses contributions aux droits de l'homme ; *Prix Droits de l'homme* de B'nei B'rith d'Argentine, 2009 ; « Citoyenne éminente des droits de l'homme », ville de Buenos Aires, 2011 ; Prix Margarita de Ponce de l'Union des femmes argentines, 2012, Prix Security 2013 pour sa carrière juridique, et Citoyenne de mérite de la ville de Buenos Aires (2015).

Elle est l'auteur de cinq livres – *Las fuentes del derecho internacional en la era de la globalización* (Éd. Bs. As., 2009), *L'Amérique latine et le Traitement des violations systématiques des droits de l'homme* (Paris, 2007), *El Derecho Internacional, Vigencia y desafíos en un escenario globalizado* (Éd. Bs. As., 2004), *Temas de Derechos Humanos* (Éd. Bs. As., 1997) et *La denuncia ante la Comisión Interamericana de Derechos Humanos* (Éd. Bs. As., 1993) ainsi que l'auteur de plusieurs articles parus dans des publications périodiques et dans des ouvrages collectifs en Amérique latine et en Europe.

Monica Pinto est mariée, mère de deux filles.

Publications

- « Global Governance and International Business. An Approach from International Human Rights Law », dans *Festschrift in honor of Dr. El Kosheri, BCDR International Arbitration Review*, La Haye, Kluwer, 2015, p. 219-234 ;
- « Les Droits des femmes dans le système interaméricain des droits de l'homme », *L'Homme et le Droit. En hommage au Professeur Jean-François Flauss*, Paris: Pédone, 2014, p. 587-600 ;
- « El sistema universal de derechos humanos », dans *Tratado de los Derechos Constitucionales*, J. C. Rivera (h), J. S. Elias, L. S. Grosman et S. Legarre (éd.), Buenos Aires, Abeledo Perrot, 2014, t. III, p. 1271-1296 ;
- « Las Mujeres en la UBA », *Voces en el Fénix*, n° 32, mars 2014, p. 22-27 ;
- « Le Traitement des violations systématiques des droits de l'homme du passé récent: le long parcours de l'Argentine », dans *Unité et Diversité. Ecrits en l'honneur du professeur Pierre-Marie Dupuy/ Unity and Diversity. Essays in Honour of Professor Pierre-Marie Dupuy*, D. Alland, V. Chetail, O. de Frouville et J. E. Viñuales (éd.) Leyde-Boston, Martinus Nijhoff, 2014, p. 839-858 ;
- « La prevención en materia de tortura », dans *200 Años 20 Años #luchacontralatortura*, H. Ravena (éd.), Buenos Aires, Procuración Penitenciaria de la Nación, 2013, p. 89-98 ;
- « Les Droits de l'homme: un critère d'interprétation du droit », dans *L'Homme dans la société internationale, Mélanges en hommage au Professeur Paul Tavernier*, J.-F. Akandji-Kombé (éd.), Bruxelles, Bruylant, 2013, p. 919-945 ;
- « Relación entre la realidad de las sexualidades contemporáneas y el derecho », *Revista de la Sociedad Argentina de Psicoanálisis*, n° 15-16, 2011/2012, p. 147-156 ;
- « El *ius cogens* en la jurisprudencia internacional », *Revista jurídica de Buenos Aires*, 2012-2013, p. 3-21 ;
- « La cooperación judicial y el orden público internacional », *La Ley*, août 2013 ;
- Compt rendu de l'ouvrage de Lawrence M. Friedman, *The Human Rights Culture: A Study in History and Context*, New Orleans, Quid Pro Books, 2011, p. 218", dans *Journal of Legal Education*, n° 62 (4), mai 2013, p. 663-667 ;

- « The Role of the Inter-American Commission and Court of Human Rights in the Protection of Human Rights: Achievements and Contemporary Challenges », *Human Rights Brief*, n° 20 (2), hiver 2013, p.34-38 ;
- « La libertad religiosa », *Jurisprudencia Argentina*, n° sp. 2013-1, p. 100-110 ;
- « Cumplimiento y exigibilidad de los derechos económicos, sociales y culturales en el marco del Sistema Interamericano. Avances y desafíos actuales », *Revista del IIDH* n° 56, 2012, p. 157-187 ;
- « El potencial modernizador de los sistemas supranacionales », *Punto Europa*, année X, n° 2, déc. 2012, p. 15-19 ;
- « El sistema de derechos humanos de la ONU », dans *Jornadas sobre la Justicia Internacional y su Repercusión en la Argentina* [Cuadernos de Fundejus n° 10], nov. 2012, p. 63-75 ;
- « La democracia y el gobierno de los derechos: la función de la ley », dans *Equipo Latinoamericano de Justicia y Género. Autonomía y Feminismo Siglo XXI. Escritos en homenaje a Haydée Birgin.*, ELA, Buenos Aires, Biblos, 2012, p. 265-273 ;
- « Identidad de género », dans *Derecho a la identidad de género*, Ley, C. Von Opiela (éd.), n° 26.743, Buenos Aires, La Ley, 2012, p. 1-18 ;
- « L'Identification des sources de la nationalité. Du droit de la nationalité au droit à la nationalité. Du droit de l'État au droit de la personne. De la souveraineté aux droits de l'homme », *Droit international et nationalité. Colloque SFDI de Poitiers*, Paris, Pédone, 2012, p. 41-58 ;
- « Lo que nos dicen los mecanismos internacionales de protección de los derechos de la mujer », dans *El derecho en movimiento. En homenaje a Elena Highton*, Buenos Aires, Rubinzal Culzoni, 2012, p. 103-116 ;
- « El fallo de la Corte Suprema Argentina sobre el aborto », *Revista de Derecho Penal y Criminología* 4, Buenos Aires, La Ley, mai 2012, p. 30-38 ;
- « Género y Derechos Humanos en el Sistema Interamericano », dans *Los Desafíos del Derecho de Familia en el Siglo XXI. Homenaje a la Dra. Nelly Minyersky*, L. Flah, S. Fodor, M. del Arbol (éd.) Buenos Aires, Errepar, 2011, p. 163-181 ;
- « Facultad de Derecho: Compromiso con los logros del último siglo: Democracia y Derechos Humanos », *Encrucijadas*, université de Buenos Aires, 2011, n° 52, p. 30-34 ;
- « La pobreza como denegación de derechos humanos », *Encrucijadas*, université de Buenos Aires, n° 51, 2011, p. 75-79 ;
- « Las Mujeres de la UBA », *Encrucijadas* 50, université de Buenos Aires, 2011, n° 50 (n° sp.)
- « Jornada Manuel Belgrano. Justicia, Derechos Humanos y Sociales », dans *Desafíos del Bicentenario. Ciclo de Debates 2010*, Buenos Aires Fundación Participar y Honorable Cámara de Diputados de la Nación, 2011, p. 79-83 ;
- « De los derechos humanos, del género y de la violencia », dans *Discriminación y Género. La formas de la violencia* [Encuentro Internacional sobre violencia de género. Taller Acceso a la Justicia y Defensa pública], Buenos Aires, ministère public de la Défense, 2011, p. 49-65 ;
- « La Constitución de la Nación Argentina consagra la igualdad de todas las personas y sus iguales derechos », dans *Matrimonio entre personas del mismo sexo. Ley 26.618 Antecedentes, Implicancias, Efectos*, N. Solari et C. von Opiela (éd.) Buenos Aires, La Ley, 2011, p. 1-12 ;
- « La enseñanza de los derechos humanos en la Universidad de Buenos Aires », *Academia*, 2010, n° 16, p. 9-21 ;
- (avec A. Gomez) : « Symposium: The Role of Law Schools and Law School Leadership in a Changing World. A Comment on Argentina's University of Buenos Aires Law School (Facultad de Derecho de la Universidad de Buenos Aires) », *Penn State International Law Review*, 2010, n° 29, p. 105-112 ;
- « La igualdad de la democracia » (Prologue), dans *Matrimonio Igualitario. Perspectivas sociales, políticas y jurídicas*, M. Aldao et L Clerico (éd.), Buenos Aires, Eudeba, 2010, p. 7-9 ;
- « La soberanía y el nuevo orden internacional », *Anuario de Filosofía Jurídica y Social*, 2009, n° 29 (Asociación Argentina de Derecho Comparado Sección Teoría General), Buenos Aires, Abeledo Perrot, 2010, p. 165-178 ;

- « Poverty and Constitutional Rights », *Penn State International Law Review*, 2010, n° 28, p. 477-485 ;
- « Derechos Humanos » dans AA.VV. : *Contribuciones de la OEA a la agenda hemisférica 1949-2009- Democracia, Derechos Humanos, Solución de Controversias y Derechos Internacional*, Buenos Aires, CARI/Eudeba, 2010, p. 83-91 ;
- « Dealing with the Past – Democracies and Victims’ Struggle to Deal with Past Human Rights Violations », dans *La Protection internationale des droits de l’homme et le Droit des victimes/International protection of Human Rights and Victims’ Rights*, J.-F. Flauss (éd.), Publications de l’Institut international des droits de l’homme/Institut René-Cassin de Strasbourg, Bruxelles, Éd. Bruylant, 2009, p. 111-127 ;
- « Los derechos humanos desde la dimensión de la pobreza », *Revista Instituto Interamericano de Derechos Humanos 2008*, San José de Costa Rica, 2009, n° 48, p. 43-62 ;
- « National and International Courts – Deference or Disdain? », *Loyola of Los Angeles International/Comparative Law Review*, [2008] 2009, n° 30, p. 101-127 ;
- « L’Emploi de la force dans la jurisprudence des tribunaux internationaux », *Recueil des cours de l’Académie de droit international de La Haye* [2007], Paris, Brill, 2009, n° 331, p. 1-157 ;
- « Las fuentes del derecho internacional en la era de la globalización. Un comentario », dans *Las fuentes del derecho internacional en la era de la globalización*, M. Pinto (éd.), Buenos Aires, Eudeba, 2009, p. 13-30 ;
- « Los derechos humanos del niño » dans *La familia en el nuevo derecho. Libro homenaje a la profesora Dra. Cecilia P. Grosman* [2 vol.] ; t. II, A. Kemelmajer de Carlucci et M. Herrera (éd.), Buenos Aires, Rubinzal Culzoni, 2009, p. 115-130 ;
- « Institucionalidad », dans *Reflexiones sobre la profesión militar*, Buenos Aires, Armada Argentina/Instituto Interamericano de Derechos Humanos, 2008, p. 26-28 ;
- « Los derechos humanos en la jurisprudencia de la Corte Internacional de Justicia », *Revista Jurídica de Buenos Aires* 2007, université de Buenos Aires, 2008, p. 9-31 ;
- « Los juicios de la verdad en Argentina », *Hechos del Callejón*, PNUD-Colombia, n° 42, déc. 2008, p. 17-19 ;
- « Légitimer la diversité », *Revue Aspects (Revue d’études francophones sur l’état de droit et la démocratie, Cultures juridiques)* n° 1, 2008, p. 17-28 ;
- « Los derechos humanos económicos, sociales y culturales », dans *Homenaje a Carlos S. Nino*, M. Alegre, R. Gargarella et C. Rosenkrantz (éd.), Buenos Aires, Facultad de droit, UBA/La Ley, 2008, p. 389-398 ;
- « Council Comment: The International Court of Justice’s Decision in Bosnia and Herzegovina vs. Serbia and Montenegro », *ASIL Newsletter* 23, print. 2007, p. 9 ;
- *L’Amérique latine et le Traitement des violations systématiques des droits de l’homme*, université Panthéon-Assas Paris II, Institut de Hautes Études internationales, coll. « Cours et travaux », n° 7, Paris, Pédone, 2007 ;
- « Los derechos económicos, sociales y culturales en el contexto del Sistema Interamericano de derechos humanos », *Jornadas de derecho internacional* [Buenos Aires, 14-17 nov. 2006] ; rééd. Washington, Secretaría General de la OEA, 2007, p. 231-241 ;
- « El valor jurídico de las decisiones de los órganos de control en materia de derechos humanos en la jurisprudencia de la Corte Suprema de Justicia », dans *La aplicación de los tratados sobre derechos humanos en el ámbito local. La experiencia de una década*, V. Abramovich, A. Bovino et C. Courtis (éd.), Buenos Aires, CELS/Editores del Puerto, 2007, p. 119-152 ;
- « El antisemitismo y los derechos humanos », *Indice Revista de Ciencias Sociales*, Buenos Aires, DAIA, 2007, n° 40, p. 39-60 ;
- « Simposio: Una revisión crítica del Sistema Interamericano de Derechos Humanos: pasado, Presente y Futuro », *Anuario de Derechos Humanos*, Santiago, Centre des roits de l’homme, faculté de droit, université du Chili, 2007, p. 51-82 ;
- « Cuestiones de género y acceso al sistema internacional de derechos humanos », dans *Acceso a la Justicia como garantía de igualdad. Instituciones, actores y experiencias comparadas*, H. Birgin et B. Kohen (éd.), Buenos Aires, Biblos, 2006, p. 189-203 ;

- « Los derechos humanos en el contexto internacional », dans *La Paz y el Derecho Internacional. III Encuentro de Salamanca.*, Madrid, Fundación Sistema, 2005, p. 249-269 ;
- « NGOs and the Inter-American Court of Human Rights », dans *Civil Society, International Courts and Compliance Bodies*, T. Treves et al. (éd.), La Haye, T. M. C. Asser Press, 2005, p. 47-56 ;
- « Apuntes sobre la subjetividad internacional del individuo », dans AA.VV. : *Rumbos del Derecho Internacional de los Derechos Humanos, Liber Amicorum Cançado Trindade*, vol. 1, Porto Alegre, Sergio Antonio Fabris, 2005, p. 323-338 ;
- *Situation des droits de l'homme au Tchad* [Rapport établi par l'Experte indépendante Mónica PINTO], doc. ONU, E/CN.4/2005/121 ;
- *El derecho internacional. Vigencia y desafíos en un escenario globalizado*, Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica, coll. « Breves », 2004 ;
- « La responsabilidad internacional del estado por los actos de los grupos terroristas », dans *Temas actuales del derecho internacional: la responsabilidad internacional del estado*, Buenos Aires, Consejo Argentino para las Relaciones Internacionales, 2004 ;
- « Los derechos económicos, sociales y culturales y su protección en el sistema universal y en el sistema interamericano », *Revista del IIDH*, 2004, n° 40, p. 25-86 ;
- « La noción de conflicto armado en la jurisprudencia del Tribunal Penal Internacional para la ex Yugoslavia », *Lecciones y Ensayos* (faculté de droit de l'université de Buenos Aires), 2003, n° 78, p. 297-310 ;
- « Terrorismo y Derechos Humanos », *Revista Jurídica de Buenos Aires*, 2002-2003, p. 105-140 ;
- « De la protection diplomatique à la protection des droits de l'homme », *Revue générale de droit international public*, 2002 (3), p. 513-548 ;
- « Developments in Latin American Legal Education », *Penn State International Law Review*, 2002, n° 21, p. 61 ;
- « Las instituciones supranacionales y el rule of law », dans *Estado de derecho y democracia. Un debate acerca del rule of law*, R. Saba (éd.), SELA 2000 [Séminaire en Amérique latine de théorie constitutionnelle et de politique], Buenos Aires, Editores del Puerto, 2001, p. 281-294 ;
- « Libertad de Expresión y Derecho a la Información como Derechos Humanos », dans *Estudios Básicos de Derechos Humanos X*, San José: Instituto Interamericano de Derechos Humanos/Fundación Ford, 2000, p. 17-47 ;
- « L'Écriture de la Déclaration universelle: Les lacunes et les compromis », dans *La Déclaration universelle des droits de l'homme. Avenir d'un idéal commun*, Paris, La Documentation française, 1999, p. 183-189 ;
- « Fragmentation or Unification Among International Institutions: Human Rights Tribunals », *New York University Journal of International Law and Politics*, 1999, n° 31 (4), p. 833-842 ;
- « Las relaciones entre los órganos del sistema », dans *El Futuro del Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos*, J. Mendez et F. Cox (éd.) San José, Instituto Interamericano de Derechos Humanos, 1998, p. 169-184 ;
- « Los mecanismos de protección de los derechos humanos en el ámbito de las Naciones Unidas », *Lecciones y Ensayos* 69/70/71 (faculté de Droit et de Sciences sociales de l'université de Buenos Aires), n° 69-70-71, 1997-1998, p. 327-341 ;
- *Temas de derechos humanos*, Buenos Aires, Editores del Puerto, 1997 ;
- *Informe sobre la situación de los derechos humanos en Guatemala* [Informe de la experta independiente Señora Mónica Pinto], doc. ONU E/CN.4/1997/90 ;
- « Derechos humanos y concepto de soberanía: cambios en la concepción tradicional y Tribunales penales internacionales », dans *Derechos humanos en el Umbral del Tercer Milenio: Retos y Proyecciones*, Lima, Comisión Andina de Juristas, 1997, p. 107-114 et 161-168 ;
- « El principio *pro homine*. Criterios de hermenéutica y pautas para la regulación de los derechos humanos », dans *La aplicación de los tratados de derechos humanos por los tribunales locales*, M. Abregú et C. Courtis (éd.) Buenos Aires, CELS/Editores del Puerto, 1997, p. 163-171 ;

- « Responsabilidad internacional por la violación de los derechos humanos y los entes no estatales », dans AA.VV. : *Héctor Gros Espiell Amicorum Liber*, Bruxelles, Bruylant, 1997, vol. 2, p. 1155-1173 ;
- « La Réparation dans le système interaméricain. À propos de l'arrêt de la Cour interaméricaine des droits de l'homme dans l'affaire Aloeboetoe », *Annuaire français de droit international* 1996, Paris, 1997, p. 733-747 ;
- *Further Promotion and Encouragement of Human Rights: Report of the Meeting of Special Rapporteurs/Representatives/Experts and Chairpersons of Working Groups of the Special Procedures of the Commission of Human Rights and the Advisory Services Programme*, Genève, 28-30 mai 1996 [Rapporteur, M^{me}.Mónica Pinto], doc. ONU E/CN.4/1997/3 (30 sept. 1996) ;
- *Informe sobre la situación de los derechos humanos en Guatemala* [Informe de la experta independiente Señora Mónica PINTO], doc. ONU E/CN.4/1996/15 ;
- « Comentario sobre la Evaluación del Sistema Interamericano de Derechos Humanos », *The Journal of Latin American Affairs*, aut.-hiver 1996, n° 4 (2), Washington, p. 56-58 ;
- *Informe sobre la situación de los derechos humanos en Guatemala* [Informe de la experta independiente Señora Mónica PINTO], doc. ONU E/CN.4/1994/10 ;
- « Y Cayara pasó a la historia... », *No Hay Derecho*, déc. 1993- mars 1994, n° 10, p. 23-25 ;
- *Informe sobre la situación de los derechos humanos en Guatemala* [Informe de la experta independiente Señora Mónica PINTO], doc. ONU E/CN.4/1993/10 ;
- *La denuncia ante la Comisión Interamericana de Derechos Humanos*, Buenos Aires, Editores del Puerto, 1993 ;
- « Un tribunal internacional para las violaciones de los derechos humanos », *La Ley*, 27 août 1993 ;
- « Tlatelolco en la Década de los Noventa », dans *Política y Seguridad en América Latina y el Caribe en los Noventa*, Lima, Centro Regional de las Naciones Unidas para la Paz, el Desarme y el Desarrollo en América Latina y el Caribe, 1992, p. 281-322 ;
- « El Sistema Interamericano de Promoción y Protección de los derechos humanos », dans AA.VV. : *Seminario sobre la aplicación de los instrumentos internacionales de derechos humanos y la administración de justicia*, Asunción, PNUD-Gobierno del Paraguay, 1991, p. 29-56 ;
- *Cooperación Nuclear Civil, 1945-1973*, Buenos Aires, Instituto de Investigaciones Jurídicas y Sociales Ambrosio L. Gioja, 1989 ;
- « No Intervención y derechos humanos », *Revista Jurídica de Buenos Aires*, 1989, n° II-III, p.101-124 ;
- « Islas Malvinas/Falkland, Georgias y Sandwich del Sur. Algunas consideraciones relativas a los hidrocarburos », dans *Malvinas hoy. Herencia de un conflicto*, A. Borón et J. Faúndez (éd.), Buenos Aires, Puntosur, 1989, p.125-151 ;
- « Sistema Interamericano de derechos humanos: Respuesta normativa a la urgencia », dans *Compilación de trabajos académicos del Curso Interdisciplinario en Derechos Humanos (1983-1987)*, San José, Instituto Interamericano de Derechos Humanos, 1989, p.119-156 ;
- (avec Rubén Segal et Carlos E. Colautti), « Aperçu sur les systèmes juridiques de l'Amérique du sud », *Revue de droit international et de droit comparé*, Bruxelles, 1988 (1-2), p. 105-133 ;
- « Encuadramiento jurídico internacional de la desaparición forzada de personas », dans *La Desaparición: Crímen contra la humanidad*, Buenos Aires, Asamblea Permanente por los derechos humanos, 1987, p.195-204 ;
- « Malvinas/Falkland, Georgias y Sandwich del Sur: Recursos Naturales. Informe sobre los hidrocarburos », dans *Malvinas, Georgias y Sandwich del Sur. Perspectiva histórico-jurídica*, Buenos Aires, Consejo Argentino para las Relaciones Internacionales, 1986, p.187-245 ;
- « Transnational protection of human rights », dans *República Argentina: National Reports to International Congress of Comparative Law*, Buenos Aires, Asociación Argentina de Derecho Comparado, 1986, p.191-244 ;
- « Derecho internacional del desarrollo. Una aproximación doctrinaria », *Revista Jurídica de Buenos Aires*, 1986, n° II-III, p. 153-176 ;

- « La generación de energía es sólo un aspecto de la cuestión », *Tiempo Argentino*, Buenos Aires, 3 août 1986, suppl., p. 3 ;
- « Tlatelolco: aspectos neurálgicos y posibilidades de acción nacional », *Revista argentina de estudios estratégicos*, Buenos Aires, 1985, p.15-23 ;
- « En lo nuclear, actuemos como pensamos », *Clarín*, Buenos Aires, 25 juillet 1984, p. 15 ;
- (avec Rubén Segal), « Inviabilidad del cobro compulsivo de deudas de estado a estado y la moral económica internacional », Buenos Aires, *La Ley*, 1984-C, p. 1227-1231 ;
- « El Tratado de Tlatelolco y la Argentina », *La Ley*, Buenos Aires, 1984-A, p. 895-905 ;
- « Las organizaciones internacionales », *Lecciones y Ensayos* (faculté de Droit et de Sciences sociales de l'université de Buenos Aires), 1983, p.57-67 ;
- « Argentina's Rights to the Falkland/Malvinas Islands », *Texas International Law Journal*, Austin, 1983, p.1-10 ;
- « Les Ressources minérales de l'Argentine : les compétences des provinces et de l'État fédéral », *Revue de droit international et de droit comparé*, Bruxelles, 1981, p.125-137 ;
- « Declaración sobre los principios de amistad y de cooperación entre los estados, Resolución 2625 (XXV) de la Asamblea General de la ONU », *Boletín del Museo Social Argentino*, Buenos Aires, 1980, n° 379, p. 115-138 ;
- « Les Résolutions des organisations internationales à propos des rapports entre le droit interne et le droit international », dans *International Law and Municipal Law. German-Argentinian Constitutional Law Colloquium*, M. Bothe (éd.), Berlin, Duncker & Humblot, 1982, p. 173-178.

9. Simma, Bruno (Allemagne)

[Original : Anglais]

Note verbale

L'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à la note ICC-ASP/14/SP/06 du 13 mars 2015, a l'honneur d'informer le Secrétariat de la décision de la République fédérale d'Allemagne de présenter la candidature de M. Bruno Simma en vue de sa réélection comme membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures.

Veillez trouver joint à la présente note un *curriculum vitae* de M. Bruno Simma et une description de ces qualifications qui atteste de ses solides valeurs morales et de son expérience dans le domaine du droit international.

Description des qualifications

La République fédérale d'Allemagne a décidé de présenter la candidature de M. Bruno Simma en vue de sa réélection comme membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale.

M. Simma, dont le *curriculum vitae* est joint à la présente description, répond parfaitement aux critères définis dans le mandat de la Commission consultative adopté par l'Assemblée des États Parties par la résolution ICC-ASP/10/Res. 5, lequel est libellé comme suit :

« Les membres de la Commission sont choisis parmi des personnes éminentes, intéressées et disposées à occuper cette fonction. Ils doivent jouir de la plus haute considération morale, ainsi que de compétences et d'une expérience reconnues en droit pénal ou international ».

Tout au long de sa carrière professionnelle et de sa vie personnelle, M. Simma a montré qu'il possédait de solides valeurs morales. Au cours de sa carrière, qui s'étend sur plus de quarante ans, il a occupé des fonctions au sein d'institutions internationales et à la Cour internationale de justice de La Haye et enseigné dans des universités du monde entier, associant ainsi la poursuite d'activités universitaires à sa pratique assidue du droit international.

M. Simma a travaillé au sein des institutions de droit international les plus distinguées. Avant d'exercer la fonction de juge à la Cour internationale de justice de 2003 à 2012, il a été membre de la Commission du droit international des Nations Unies (1996-2003), après avoir été membre de la Commission des droits économiques, sociaux et culturels (1987-1996). Il a arbitré plusieurs affaires d'arbitrage international à diverses occasions.

Ses références en tant que spécialiste universitaire du droit international sont tout aussi remarquables. M. Simma est l'un des spécialistes les plus éminents dans le domaine du droit international et jouit d'une excellente réputation dans le monde entier. Il connaît bien l'ensemble des principaux systèmes juridiques. M. Simma est actuellement responsable du programme de droit international William W. Cook à la faculté de droit de l'université du Michigan, à Ann Arbor (États-Unis d'Amérique).

De 1973 à 2003, il a été professeur de droit international et de droit de la Communauté européenne, ainsi que de directeur de l'Institut de droit international à l'université de Munich. Au cours de cette période, il a également été professeur invité à l'université de Sienna (Italie) (1984-1985), puis professeur invité (1986 et 1995), professeur de droit (1987-1992), membre de l'« Affiliate Overseas Faculty » (à partir de 1997) à la faculté de droit de l'université du Michigan, Ann Arbor. Il a également été assistant (1995) et directeur d'études (1976 et 1982) à l'Académie de droit international de La Haye.

M. Simma a publié de nombreux documents sur tous les sujets relatifs au droit international.

La République fédérale d'Allemagne est convaincue que l'expérience professionnelle de M. Simma ainsi que ses qualités personnelles seront extrêmement utiles aux travaux de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge.

Curriculum vitae

Né à Quierschied (Sarre), Allemagne, le 29 mars 1941.

Postes internationaux

- Juge/arbitre du Tribunal des réclamations Iran-États-Unis (2012-) ;
- Juge à la Cour internationale de justice (2003-2012) ;
- Juge *ad hoc* dans l'affaire relative à la *Construction d'une route au Costa Rica le long du fleuve San Juan (Nicaragua c. Costa Rica)* (2012-2013) ;
- Juge *ad hoc* dans l'affaire relative à la *Délimitation maritime dans la mer des Caraïbes et l'océan pacifique (Costa Rica c. Nicaragua)* (2014-) ;
- Membre de la Commission du droit international des Nations Unies (1996-2003) ;
- Membre de la Commission des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies (1987-1996) ;
- Arbitre dans le cadre de l'arbitrage relatif à la ligne du Rhin de fer entre la Belgique et les Pays-Bas (2003-2005), dans le cadre de l'arbitrage relatif aux eaux de l'Indus Kishenganga entre le Pakistan et l'Inde (2010-), dans le cadre de l'arbitrage entre la République de Croatie et la République de Slovénie (2011-), ainsi que dans des arbitrages relatifs à des investissements étrangers (TBI) et au commerce international. Membre du Tribunal arbitral du sport (TAS) ;
- Membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale (2012-).

Postes universitaires :

- Professeur de droit, faculté de Droit de l'université du Michigan, Ann Arbor (États-Unis) (depuis 2012, excepté lors de son mandat au Tribunal des réclamations Iran-États-Unis) ;
- Professeur de droit international et de droit de la Communauté européenne, directeur de l'Institut de droit international, université de Munich (1973-2003) ;
- Professeur invité à l'université de Sienna (Italie) (1984-1985). Professeur invité (1986 et 1995), professeur de droit (1987-1992) et responsable du programme de droit international William W. Cook (1995-2012) à la faculté de droit de l'université du Michigan, Ann Arbor (États-Unis d'Amérique). Assistant (1995 et 2009) et directeur des études (1976 et 1982) à l'Académie de droit international de La Haye ;
- Premier président de la Société européenne de droit international (2004-2007). Membre associé de l'Institut de droit international. Membre du Conseil international du droit de l'environnement. Membre du conseil consultatif de l'Institut Max-Planck (Heidelberg) de droit public comparé et de droit international. Membre du conseil (depuis 1987) et vice-président (1989-1993) de la Société allemande de droit international. Membre de diverses associations professionnelles ;
- Cofondateur et coéditeur de l'*European Journal of International Law*. Membre des comités de rédaction de plusieurs revues et annuaires juridiques internationaux ;
- Membre des comités consultatifs sur le droit international et sur des questions liées à l'Organisation des Nations Unies du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères (jusqu'en 2002) ;
- Chargé de cours en droit international au Centre de formation des jeunes diplomates, ministère fédéral allemand des Affaires étrangères (1981-1989) ;
- Assistant à la faculté de Droit, université d'Innsbruck (1967-1972). *Universitätsdozent (venia legendi)* en droit international et relations internationales (1971) ;

- Doctorat en Droit, université d’Innsbruck, Autriche (1966). Pratique au barreau d’Innsbruck (1967) ;
- Certificat honorifique (1996) et Médaille Manley-O. Hudson (2013), décernés par la Société américaine de droit international ;
- Membre d’honneur de la *Global Law School* de la faculté de Droit de l’université de New York (2005).

10. Ventura Robles, Manuel (Costa Rica)

[Original: espagnol]

Note verbale

Je vous présente mes compliments et j'ai l'honneur de me référer à la présentation des candidatures à un poste de membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale.

Mon gouvernement a l'honneur de présenter la candidature de M. Manuel Ventura Robles dans les délais impartis à cet effet. M. Ventura a une vaste expérience dans le domaine des droits de l'homme et du droit international depuis plus de vingt cinq ans, il a été Greffier de Cour interaméricaine des droits de l'homme, et il siège actuellement comme juge de cette Cour ; son mandat parvient à expiration en décembre 2015. Il est également un auteur et un universitaire renommé, et le Costa Rica estime que sa vaste expérience contribuera aux importants travaux de la Commission.

S'il est élu, M. Ventura exercera ses fonctions au sein de la Commission à titre strictement personnel.

Cette candidature satisfait aux conditions énoncées dans le Rapport du Bureau sur l'établissement d'une Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale (ICC-ASP/10/36) relatives à la haute considération morale, à l'expérience, à la compétence, à la représentation géographique équitaine et au système juridique du candidat.

Le *curriculum vitae* de M. Ventura Robles est joint à la présente note verbale.

Énoncé des qualifications

Manuel E. Ventura Robles est né le 16 juin 1948 à San José, au Costa Rica. Il a fait ses études primaires et secondaires au collège La-Salle et a obtenu un diplôme de fin d'études en Sciences et Lettres. En 1974, il a obtenu un diplôme de droit et un diplôme de notaire public de la faculté de Droit de l'université du Costa Rica. Il a rejoint l'ordre des avocats du Costa Rica la même année. Il est marié à Gloria Rodríguez Chávez, et est père de trois enfants.

Il a été élu juge de la Cour interaméricaine des droits de l'homme à partir de janvier 2004, et a été réélu par acclamation par les États Parties à la Convention américaine relative aux droits de l'homme lors de sa trente-neuvième session ordinaire, qui s'est tenue du 2 au 3 juin 2009 à San Pedro Sula, au Honduras. Le juge Ventura Robles a été vice-président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme de janvier 2012 à décembre 2013.

Il a occupé divers postes tant dans le secteur privé que dans l'administration publique, à savoir au Service diplomatique du Costa Rica, à l'Ambassade du Costa Rica à Washington et à la Mission permanente du Costa Rica auprès de l'Organisation des États américains (OEA). Il a été Greffier de la Cour interaméricaine des droits de l'homme de janvier 1990 à décembre 2003. Il avait auparavant occupé le poste de Greffier adjoint du mois de décembre 1979 au mois de mars 1989. Il a enseigné des cours de théorie de l'État à la faculté de Droit de l'université du Costa Rica et a été professeur invité à l'Université autonome d'Amérique centrale *Universidad Autónoma de Centroamérica* (UACA) et à l'Association nationale de promotion économique *Asociación Nacional de Fomento Económico* (ANFE). En outre, il a été conférencier invité dans diverses institutions de droits de l'homme, organisations non gouvernementales et autres organisations internationales. Il a également été conférencier invité à l'université du Costa Rica (UCR) ; à l'université de Navarre, Pampelune (Espagne) ; à l'Université pontificale catholique du Chili ; à la faculté de Droit de l'université du Chili ; à l'Université catholique d'Équateur à Quito (Équateur) ; à l'Institut de recherches juridiques de l'Université autonome du Mexique ; à l'université de Séville ; à l'Université Columbia, à New York ; à l'Université pontificale Javeriana de Santafé de Bogotá (Colombie) ; à l'Université DePaul College of

Law à Chicago ; au Centre de justice et du droit international (CEJIL) ; au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ; à l'université d'Ottawa ; à la Cour suprême de justice de la province de Buenos Aires (Argentine) ; à l'Institut costaricien de droit constitutionnel *Instituto Costarricense de Derecho Constitucional* ; au Superior Tribunal de Justicia del Brasil (Brésil) ; à l'Université autonome du Mexique (UNAM) ; à l'Université du Salvador ; à l'Université José-Matías-Delgado (El Salvador) ; à l'Université Alcalá de Henares (Espagne) ; au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ; à l'Institut hispano-lusitano-américain-philippin de droit international (IHLADI) ; à la Chambre constitutionnelle de la Cour suprême de Justice du Costa Rica ; à la Cour suprême de la République dominicaine ; à la Cour suprême du Salvador ; au Mouvement mondial pour la démocratie ; à la Fondation Konrad-Adenauer ; au GTZ (Berlin) ; au ministère de l'Intérieur de la Colombie ; à l'Institut national pénitentiaire et carcéral de Colombie ; à l'université d'Antioquia ; à l'Université Saint-Bonaventure de Colombie ; au parquet de la province de Buenos Aires ; à l'Université catholique pontificale d'Argentine ; à l'Institut interaméricain des droits de l'homme (IIDH) ; à la Commission internationale de juristes ; au Comité juridique interaméricain ; au ministère français des Affaires étrangères et européennes ; à la Cour européenne des droits de l'homme ; à l'Institut international des droits de l'homme ; à l'université des Indes occidentales *University of West Indies* ; au Défenseur du peuple du pouvoir judiciaire du Costa Rica ; à l'Ordre national des avocats du Costa Rica ; à l'Institut *Instituto Brasileiro de Direitos Humanos* ; à l'Université internationale des Amériques ; à l'université de La Salle ; à l'Université fédérale de Minas Gerais ; à l'École libre du droit *Escuela Libre de Derecho* ; et à l'Association du barreau d'Amérique latine de *Human Rights Institute*.

Il a également participé à divers séminaires, tant au niveau national qu'au niveau international, dans le domaine des droits de l'homme et du système interaméricain de protection des droits de l'homme. Il a assisté aux XIV^e, XIX^e, XX^e, XXI^e, XXII^e, XXIII^e, XXIV^e, XXV^e, XXVI^e, XXVII^e, XXVIII^e, XXIX^e, XXX^e, XXXI^e, XXXII^e et XXXIII^e sessions annuelles ordinaires de l'Assemblée générale de l'OEA.

En sa qualité de vice-président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, il a participé à la XLII^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, qui s'est tenue à Cochabamba, en Bolivie, du 3 au 5 juin 2012, et à la XLIII^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA qui s'est tenue à Antigua, au Guatemala, du 4 au 6 juin 2013.

Affiliations

Il est membre de l'Association du droit international *International Law Association* ; membre de l'Association américaine du droit international *The American Society of International Law* ; directeur du Conseil de direction de l'Institut hispano-lusitano-américain-philippin de droit international ; membre du *Consejo Editorial de la Revista do Instituto Brasileiro de Direitos Humanos* ; membre honoraire de l'Association de droit international du Costa Rica *Asociación Costarricense de Derecho Internacional* ; membre de droit de l'Assemblée générale de l'Institut interaméricain des droits de l'homme *Instituto Interamericano de Derechos Humanos*.

Décorations

- Chevalier de l'Ordre Souverain et Militaire de Malte.
- Décoré par l'Association de droit international du Costa Rica du prix « Manuel María de Peralta » pour sa contribution au droit international, à la politique internationale et à la diplomatie.
- Président honoraire de l'Institut colombien des droits de l'homme (*Instituto Colombiano de Derechos Humanos*).
- Lauréat du prix des droits de l'homme 2014 de l'*Instituto Brasileño de Derechos Humanos* à Fortaleza, au Brésil, pour sa longue et fructueuse carrière comme Greffier et juge de la Cour interaméricaine des droits de l'homme.
- Décoré de la médaille « Antônio Augusto Cançado Trindade » par l'ancien Président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme et actuel juge de la Cour internationale de justice, Antônio Augusto Cançado Trindade, et par le Président de l'*Instituto Brasileño de Derechos Humanos*, César Oliveira de Barros Leal.

- Lauréat du prix « Rodolfo Piza Escalante 2015 » de l'Ordre des avocats à San José (Costa Rica), pour sa contribution au développement, à la dignité et au renforcement des droits de l'homme au Costa Rica.

Publications

- Vieja y Nueva Política. 1970. *Essai politique, en distribution limitée* ;
- Algunos Aspectos de la Representación Política Legislativa en Costa Rica, 1974 ; *thèse de fin d'études pour l'obtention du diplôme de droit de la faculté de Droit de l'université du Costa Rica* ;
- « Discriminación Geográfica en la Elección de Diputados », *article publié en post-scriptum, supplément culturel au journal Excelsior, 7 sept. 1975, p. 6* ;
- « Costa Rica y la Corte Interamericana de Derechos Humanos », 1983 ; *article publié* : ° *La Nación Internacional, n° 80, sem. 16-22 juin 1983, p. 11* ; *Revista Judicial, Cour suprême de justice, San José ; année VIII, n° 27, déc. 1983, p. 9-13*.
- *Human Rights Law Journal, vol. 4, 1983, partie 3, p. 273-281* ;
- *La Representación Política, San José, Editorial Juricentro, 1984* ;
- *Présentation de l'ouvrage Neutralidad y No Intervención de Héctor Gros Espiell, San José, Instituto Interamericano de Derechos Humanos, 1985* ;
- « El Proyecto de Estatuto de la Corte Interamericana de Derechos Humanos de 1979 », *dans La Corte Interamericana de Derechos Humanos: Estudios y Documentos, San José, Instituto Interamericano de Derechos Humanos, 1986* ; ° également publié dans : 2^e éd. *San José ; Corte Interamericana de Derechos Humanos, Unión Europea, 1999, p. 209-248* ;
- « Corte Interamericana de Derechos Humanos », *Opiniones y Resoluciones 1983* », *Revista de Derecho Público (Venezuela), n° 22, avril-juin 1985, p. 207-213* ;
- « Corte Interamericana de Derechos Humanos. Opiniones y Resoluciones 1984 », *Revista de Derecho Público (Venezuela), n° 25, janv.-mars 1986, p. 165-174* ;
- « Corte Interamericana de Derechos Humanos. Opiniones y Resoluciones 1985 », *Revista de Derecho Público (Venezuela), n° 28, oct.-déc. 1986, p. 173-179* ;
- « Corte Interamericana de Derechos Humanos. Opiniones y Resoluciones 1986 », *Revista de Derecho Público (Venezuela), n° 32, oct.-déc. 1987, p. 165-176* ;
- *Ventura Robles, Manuel E. et Zovatto G., Daniel, « La naturaleza de la función consultiva de la Corte Interamericana de Derechos Humanos », Revista IIDH., n° 7, anv.juin 1988, p. 159-197* ;
- « Corte Interamericana de Derechos Humanos. Opiniones y Resoluciones 1983, 1984, 1985 », *Revista Judicial, Cour suprême de justice, San José, année XII, n° 43, juin 1988, p. 117-132* ;
- « *Jurisprudencia internacional: Corte Interamericana de Derechos Humanos: Opiniones y resoluciones 1986* », *Revista Judicial, n° 12 (44), sept. 1988, p. 83-91* ;
- *Ventura Robles, Manuel E. et Zovatto G., Daniel, « Corte Interamericana de Derechos Humanos: Garantías judiciales de los derechos humanos en estados de emergencia », Revista de Derecho Público (Venezuela), n° 36, oct.-déc. 1988, p. 176-189* ;
- *Ventura Robles, Manuel E. et Zovatto G., Daniel, La función consultiva de la Corte Interamericana de Derechos Humanos: Naturaleza y principios, 1982-1987 ; 1^{re} éd. Préface de Héctor Gros Espiell. San José, Instituto Interamericano de Derechos Humanos/Madrid, Editorial Civitas, 1989 ; 463 p.* ;
- « *Jurisprudencia internacional: Corte Interamericana de Derechos Humanos: Sentencias y opiniones consultivas* », *Revista Judicial, n° 13 (46), juin 1989, p. 179-196* ;
- « *La Convención Americana sobre Derechos Humanos y su vigencia en América Latina* », *Revista de Ciencias Jurídicas, n° 64, sept.-déc. 1989, p. 89-94* ;
- « *La protección internacional de los derechos humanos en América* », *PUNTOS... (Salvador), n° 1 (11), 15 avril 1993, p. 5* ;
- *Présentation de l'ouvrage La Convención Americana sobre Derechos Humanos y los votos de la Sala Constitucional de Costa Rica, de Hermes Navarro del Valle* ;
- « *Los artículos 50 y 51 de la Convención Americana sobre Derechos Humanos* », *dans La Corte y el Sistema Interamericanos de Derechos Humanos, Rafael Nieto Navia (éd.), San José, Corte Interamericana de Derechos Humanos, 1994, p. 553-569* ;

- « *El valor de la declaración universal de los derechos humanos* », dans *The Modern World of Human Rights-El mundo moderno de los derechos humanos: Essays in Honour of Thomas Buergenthal/Ensayos en Honor de Thomas Buergenthal*, Antonio Trindade et Augusto Cançado (éd.), San José, Instituto Interamericano de Derechos Humanos, 1996, p. 255-265 ;
- Ventura Robles, Manuel E. et al., *Sistematización de la jurisprudencia contenciosa de la Corte Interamericana de Derechos Humanos / Systematization of the Contentious Jurisprudence of the Inter-American Court of Human Rights, 1981-1991*, Prés. Héctor Fix-Zamudio, San José, Corte Interamericana de Derechos Humanos, 1996 ;
- « *El Desistimiento y el Allanamiento de la Jurisprudencia en la Corte Interamericana de Derechos Humanos* », dans Héctor Gros Espiell, *Amicorum Liber*, Persona Humana y Derecho Internacional, Bruxelles, Émile Bruylant, 1997 ;
- « *La Corte Interamericana de Derechos Humanos* », Informativo Académico del Instituto Superior de Ciencias Policiales de Carabineros de Chile, n° 12 (31), 1997, p. 22-29 ;
- « *Contribución del Juez Héctor Fix-Zamudio a la evolución institucional de la Corte Interamericana de Derechos Humanos durante los años 1987-1997* », dans *Liber Amicorum*, Héctor Fix-Zamudio, San José, Corte IDH, 1998. vol. I, p. LIII-LXVII ; ° également publié dans *Revista Judicial*, vol. 23 (77), 11-23 mars 2001 ;
- « *El desistimiento y el allanamiento en la jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos* », dans *La jurisdicción constitucional y su influencia en el estado de derecho*, Anarella Bertolini et Herbert Fernández (éd.), 1^{re} éd., San José, UNED, 1998, t. II, p. 245-260 ;
- « *La Convención Americana sobre Derechos Humanos* », dans *México y las Declaraciones de Derechos Humanos*, Héctor Fix-Zamudio (éd.), México, Corte Interamericana de Derechos Humanos, université nationale autonome du Mexique, 1999, p. 167-173 ;
- « *Interrogantes Decisivas* », dans *La Nación*, dim. 21 nov. 1999, p. 15A ;
- « *La evolución institucional de la Corte Interamericana de Derechos Humanos durante los años 1987-1997* », dans *Persona y Derecho*, Service des publications, université de Navarre, Pampelune (Espagne), vol. 41, 1999, p. 239-261 ;
- « *El desistimiento y el allanamiento en la jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos* », dans *ILSA*, Journal of International and Comparative Law, vol. 5, été 1999, n° 3, p. 689-706 ;
- « *El futuro de la Corte Interamericana de Derechos Humanos* », *Ruptura*, Revue annuelle de l'Association de l'École de Droit, Quito (Équateur), n° 43, 2000, p. 47-71 ; ° également publié en deux parties dans *Mundo Diplomático*, n° 3 (18), mars-avril 2001, p. 10-17 ; et n° 3 (19), mai-juin 2001, p. 7-10 ; ° également publié dans *Revista IIDH*, n° 30-31, 2001, p. 129-150 ;
- « *El caso Velásquez Rodríguez* », dans *Iudicium et Vita*, n° 7 (éd. spéc.), déc. 2000, p. 269-277 ;
- « *El Compromiso de la Comunidad Internacional con la Protección Internacional efectiva de los Derechos Humanos y las Implicaciones Financieras del Fortalecimiento del Sistema Interamericano: El caso de la Corte Interamericana de Derechos Humanos* », dans le cadre du séminaire « *El sistema interamericano de protección de los derechos humanos en el umbral del siglo XXI* », 23-24 nov. 1999, San José ; Memoria del Seminario El sistema interamericano de protección de los derechos humanos en el umbral del siglo XXI, San José, Corte I.D.H., 2001, vol. I, p. 265-276 ;
- « *Paz y Derechos Humanos: La Experiencia Histórica Centroamericana* », *Revista do Instituto Brasileiro de Direitos Humanos*, 2001, n° 2 (2), p. 171-187 ;
- « *El futuro de la Corte Interamericana de Derechos Humanos* », *Revista IIDH*, 2001, n° 30-31, p. 129-150 ;
- « *La Corte Interamericana de Derechos Humanos: Camino hacia un Tribunal Permanente* », *Revista IIDH*, juin 2000-juill. 2001, n° 32-33, p. 271-310 ;
- « *La Corte Interamericana de Derechos Humanos: Camino hacia un Tribunal Permanente* », dans *OEA*, Comité Jurídico Interamericano. Curso de Derecho Internacional, XXVIII, Washington, Secretaría General, Subsecretaría de Asuntos Jurídicos, 2002, p. 93-129 ;

- *Trindade, Antônio Augusto Cançado, Ventura Robles, Manuel E., El Futuro de la Corte Interamericana de Derechos Humanos, San José, Corte Interamericana de Derechos Humanos, Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Refugiados, 2003 ;*
- *Ventura Robles, Manuel E., « Los principales aportes del Juez Rodolfo E. Piza Escalante a la Corte Interamericana de Derechos Humanos (1979-1988), dans Justicia, libertad y derechos humanos: Ensayos en homenaje a Rodolfo E. Piza Escalante, San José, Corte Interamericana de Derechos Humanos, Corte Suprema de Justicia de Costa Rica, Instituto Interamericano de Derechos Humanos, Colegio de Abogados de Costa Rica, 2003, p. 253-285 ;*
- *Trindade, Antônio Augusto Cançado; Ventura Robles, Manuel E., El Futuro de la Corte Interamericana de Derechos Humanos, 2^e éd., San José, Corte Interamericana de Derechos Humanos, Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Refugiados, 2004 ;*
- *Ventura Robles, Manuel E., « El Acceso Directo de la Víctima a la Corte Interamericana de Derechos Humanos: Un Ideal y una Lucha de Antônio A. Cançado Trindade », dans Rumbos del derecho internacional dos derechos humanos: Estudios en homenaje al profesor Antônio Augusto Cançado Trindade, Sergio Antonio Fabris (éd.), Porto Alegre (Brasil), 2005, p. 213-275 ;*
- *Trindade, Antônio Augusto Cançado; Ventura Robles, Manuel E., El Futuro de la Corte Interamericana de Derechos Humanos, 3^e éd., San José, Corte Interamericana de Derechos Humanos, Alto Comisionado de las Naciones Unidas para los Refugiados, 2005 ;*
- *« Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Materia de Derechos Económicos, Sociales y Culturales », Revista IIDH, n° 40, 2005, p. 87-132 ;*
- *« La Corte Interamericana de Derechos Humanos: La Necesidad Inmediata de Convertirse en un Tribunal Permanente », Revista CEJIL, 1^{re} année, n° 1, déc. 2005 ;*
- *« La Corte Interamericana de Derechos Humanos: La Necesidad Inmediata de Convertirse en un Tribunal Permanente », Revista do Instituto Brasileiro de Direitos Humanos, 6^e année, vol. 6, n° 6, 2005 ;*
- *« Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Materia de Derechos Civiles y Político », Revista IIDH, n° 42, 2005, p. 37-86 ;*
- *« Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Materia de Derechos Civiles y Políticos », dans Agenda Internacional, année XII, Instituto de Estudios Internacionales de la Pontificia Universidad Católica del Perú, n° 23, 2005, p. 93-134 ;*
- *« La Determinación de la Responsabilidad Internacional del Estado por Actos de Terceros en el caso de la “Masacre de Mapiripán” contra Colombia », Jornadas de Derecho Internacional, Universidad de Ottawa, Organización de los Estados Americanos, 2006, p. 381-405 ;*
- *Ventura Robles, Manuel E., Estudios sobre el Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos, 1^{re} éd., San José, 2007 ;*
- *« La Supervisión del Cumplimiento de las Sentencias en el Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos », Anuario Hispano-Luso-Americano de Derecho Internacional, Instituto Hispano-Luso-Americano de Derecho Internacional. 2007, n° 18, p. 169-206 ;*
- *« Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Materia de Derechos Económicos, Sociales y Culturales », dans Novas Perspectivas do Direito Internacional Contemporâneo, Estudos em Homenagem ao Professor Celso D. de Albuquerque Mello, Renovar, 2008, p. 533-574 ;*
- *« Análisis de la Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Materia de Derechos Civiles y Políticos », dans Derecho Público para Administrativistas, Librería Editora Platense, 2008, p. 25-78 ;*
- *« La Necesidad de Determinar Procesalmente el papel de la Comisión Interamericana de Derechos Humanos en el Proceso Contencioso ante la Corte Interamericana de Derechos Humanos, Como Consecuencia de Haberle Otorgado Locus Standi In Judicio a la Presunta Víctima o a sus Representantes en el Reglamento Aprobado en 2000 », dans Derecho Internacional de los Derechos*

- Humanos, Culturas y Sistemas Jurídicos Comparados, *Université nationale autonome du Mexique*, 2008, p. 119-148 ;
- « *El Derecho a la Libertad de Pensamiento y Expresión en la Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos, así como un epistolario dedicado al Dr. Fix-Zamudio* », dans *La Ciencia del Derecho Procesal Constitucional: Estudios en Homenaje a Héctor Fix-Zamudio en sus Cincuenta Años como Investigador del Derecho, t. I et IX, Université nationale autonome du Mexique et Institut mexicain de droit constitutionnel*, 2008, p. 203-204 et 667-698 ;
 - « *Comentario a la Sentencia 1996-1633* », dans *20 Años de Justicia Constitucional 1989-2009, sala constitucional de la República de Costa Rica y Universidad Estatal a Distancia*, 2009, p. 367-374 ;
 - « *Algunos Ejemplos de los Efectos de la Aplicación de la Doctrina y la Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Costa Rica, Guatemala y la República Dominicana* », dans *Recepción Nacional del Derecho Internacional de los Derechos Humanos y Admisión de la Competencia Contenciosa de la Corte Interamericana, Université nationale autonome du Mexique, Secretaría de Relaciones Exteriores y Corte Interamericana de Derechos Humanos*, 2009, p. 221-244 ;
 - « *La Jurisdicción Militar en la Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos* », dans *Política Criminal en el Estado Social de Derecho, Editorial Jurídica Continental*, 2010, p. 309-320 ;
 - « *Algunos Ejemplos de los Efectos de la Aplicación de la Doctrina y la Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en Costa Rica, Guatemala y la República Dominicana* », dans *El Derecho Internacional: Entre lo Jurídico y lo Político. Homenaje al Profesor Rafael Nieto Navia, Pontificia Universidad Javeriana de Bogotá, LASIL-SLADI, Grupo Editorial Ibañez*, 2010, p. 339-358 ;
 - Ventura Robles, Manuel E., *Estudios sobre el Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos, II. San José, t. II*, 2011 ;
 - Ventura Robles, Manuel E., « *Jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en materia carcelaria* », dans *III Simposio Internacional Penitenciario y de Derechos Humanos, Medellín*, 2011, p. 37-85 ;
 - Ventura Robles, Manuel E., « *Las Reparaciones en la jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos* », *Pérou, Vox Juris*, n° 21 (« *Temas de Derechos Humanos* »), 2011, p. 41-52 ;
 - Ventura Robles, Manuel E., « *La Función Judicial y la Humanización del Derecho: El Caso de las Reparaciones Dictadas por la Corte Interamericana de Derechos Humanos* », *Revista do Instituto Brasileiro de Direitos Humanos*, 11^e année, vol., 11, n° 11, 2011 ;
 - Ventura Robles, Manuel E., « *Seminario del Funcionamiento del Sistema Interamericano* », *Revista de la Asociación Americana de Juristas*, n° déc. 2011, p. 136-153 ;
 - Ventura Robles, Manuel E., « *La jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en materia de reparaciones* », dans *Obra Jurídica Enciclopédica. En homenaje a la Escuela Libre de Derecho en su Primer Centenario. Mexico*, 2012, p. 127-139 ;
 - Ventura Robles, Manuel E., « *Impacto de las reparaciones ordenadas por la Corte Interamericana de Derechos Humanos y aportes a la justiciabilidad de los derechos económicos, sociales y culturales* », *Revista IIDH*, 2012, n° 56, p. 139-156 ;
 - Ventura Robles, Manuel E., « *Impacto de las reparaciones ordenadas por la Corte Interamericana de Derechos Humanos y aportes a la justiciabilidad de los derechos económicos, sociales y culturales* », *Revista Red pensar*, 2013, vol. 2, n° 1, p. 73-89 ;
 - Ventura Robles, Manuel E., « *El control de convencionalidad y el impacto de las reparaciones emitidas por la Corte Interamericana de Derechos Humanos* », *Revista do Instituto Brasileiro de Direitos Humanos*, 13^e année, vol. 13, n° 13, publié en hommage spécial à Juez Manuel E. Ventura Robles ;
 - Ventura Robles, Manuel E., « *La relación entre los derechos humanos y la justicia penal internacional* », *Revista IIDH*, 2014, n° 59, p. 303-344 ;

-
- *Ventura Robles, Manuel E., « El derecho a la libertad de pensamiento y expresión en la jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos », Revista Virtual Especializada en Derechos Humanos y Desarrollo, Pérou, Instituto de Derechos Humanos y Desarrollo de la Universidad de San Martín de Porres ;*
 - *Ventura Robles, Manuel E. et Ferrer Mac-Gregor Poisot, E., « El derecho a un juez o tribunal imparcial: análisis del artículo 8.1 de la Convención Americana sobre Derechos Humanos (A la luz del Caso del Pueblo Indígena Mapuche Vs. Chile) », Revista del Instituto Federal de Defensoría Pública del Poder Judicial de la Federación, Mexico, 2014, n° 18, p. 293-330 ;*
 - *Ventura Robles, Manuel E., « La jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en materia de reparaciones », dans 48 Período Extraordinario de Sesiones de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en México: Diálogo Jurisprudencial e Impacto de sus Sentencias de la Suprema Corte de Justicia de La Nación. México, 2014, p. 95-107 ;*
 - *Ventura Robles, Manuel E. et Ferrer Mac-Gregor Poisot, E., « El derecho de acceso a la justicia interamericana y la regla del agotamiento de los recursos internos (a propósito del caso Brewer Carías Vs. Guatemala) », dans Derecho Constitucional Contemporáneo: Homenaje al Profesor Rubén Hernández Valle, Costa Rica, 2015, p. 609-650.*
-